

Regards croisés des pratiques transhumantes sur le territoire Pyrénéen



Etudiants(es) de la Licence professionnelle Gestion et Animation des
Espaces Montagnards et Pastoraux.

L.PANN ; C. GROSJEAN ; M. NOWAK ; C. GOMEZ ; F. ESQUER



COPYC
COMMISSION OVINE
DES PYRÉNÉES CENTRALES



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Remerciements :

Avant toute chose, il nous paraît opportun de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre étude par leur implication et leur sens des responsabilités. A commencer par notre tuteur P. LAUZIER, qui nous a accompagnés le long de cette période de projet, par son suivi régulier, ses conseils pertinents quant à l'organisation et l'avancement de notre étude et sa disponibilité pour répondre aux questions que nous avons rencontrées. De plus, nous tenons à remercier nos responsables de formation, C. ECHEYNE et P. SAHUC pour leur soutien et également en nous incitant à venir échanger avec les autres groupes de projets pour avoir leurs remarques et critiques, ce qui nous a été utile dans la suite de notre étude. Et nous remercions plus particulièrement nos commanditaires de la Commission Ovine des Pyrénées Centrales pour leur accompagnement, leur écoute et leur disponibilité malgré leur travail abondant : F. GILOT la directrice du COPYC qui nous a accompagnés sur le terrain et a su nous mettre à l'aise pour effectuer ce projet et R. SOST pour ses conseils ainsi que son professionnalisme. C'était un vrai plaisir de mener une étude dans des conditions pareilles.



FIGURE 1: LES ETUDIANTS LP GAEMP ET LE BERGER TRISTAN DELPORTE/ SOURCE : LANDRY PANN

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
I- ANALYSE COMMANDE/CONTEXTE	4
1. La commande	4
2. Le contexte.....	4
3. Les enjeux et objectifs	4
II- METHODOLOGIE	5
1. Le déroulement du projet.....	5
2. Le planning prévisionnel.....	6
3. Frais de déplacement.....	7
III-TRAVAIL DE RECHERCHE	8
1.Recherches bibliographiques	8
2. Récapitulatif des documents utilisés.....	10
IV- TRAVAIL D'ENQUETE	13
1. Entretien avec les acteurs.....	13
2. Bilan.....	18
3. Ouverture sur l'existence des points négatifs	19
4. Eleveur/Berger : un rôle important dans la dynamique du territoire	19
V- COMMUNICATION.....	21
1.Propositions d'amélioration du site COPYC	21
2. Propositions idées de support.....	22
3. Ebauche de livret	23
V- EVALUATION/ AMELIORATION.....	24
ANNEXES :	26
1.Documents consultés	26
2. Glossaire	57
3. Questionnaires	60

INTRODUCTION

L'élevage transhumant est une pratique ancestrale dans les Pyrénées centrales puisque les premières traces de ce pastoralisme sur la chaîne de montagne remontent à - 7000 ans. Ce système se développe fortement durant le Moyen-Age et ce, jusqu'au milieu du siècle dernier. Il consiste alors à faire pâturer des animaux domestiques (bovins, ovins, équins, caprins) venus des vallées ou des plaines alentours en montagne durant l'été. Au début des années 1800, l'ovin viande devient très nettement majoritaire au sein de l'élevage transhumant. Cependant, dès le milieu du XIXème siècle, cet élevage a été mis à mal par divers bouleversements (Guerres Mondiales, exode rural, mécanisation de l'agriculture, réformes de la PAC, retour des grands prédateurs, etc.). La taille du cheptel ovin transhumant dans les Pyrénées centrales diminue alors considérablement. Actuellement il ne compte plus que 222 600 têtes entre l'Ariège, la Haute-Garonne, le Gers et les Hautes-Pyrénées. En parallèle seulement 45 % de la viande ovine consommée est issue de la production française. De plus la consommation actuelle de viande ovine en France est faible puisqu'elle est de seulement 2.6 kg/hab/an en 2015 contre 10 en 1995, elle représente ainsi 3 % de la consommation française de viande.

Malgré cela il semble que cet élevage apporte beaucoup à la société et aux territoires. C'est donc dans ce contexte que la Commission Ovine des Pyrénées Centrales (COPYC) a fait appel à nous, groupe de cinq étudiant(e)s de la licence GAEMP de Foix. Ainsi dans le cadre de notre projet tuteuré et pour la COPYC, nous avons étudié les effets bénéfiques des élevages ovins transhumants des Pyrénées Centrales, cela dans le but d'une meilleure promotion de leurs produits.



FIGURE 2: TRAVAIL DE REDACTION DU RAPPORT / SOURCE : KRISTEN THEBAULT

I- ANALYSE COMMANDE/CONTEXTE

1. La commande

Dans le cadre de notre formation LP GAEMP et dans l'UE 603, nous sommes amenés à réaliser un projet tuteuré en groupe. Notre commanditaire Romane Sost, animatrice de la Commission Ovine des Pyrénées Centrales (COPYC) nous a fait part de la mission suivante : Etudier les apports et points positifs de l'élevage ovin transhumant dans les Pyrénées Centrales pour une meilleure promotion de leurs produits.

2. Le contexte

La COPYC, association créée en 1972, a pour but la promotion des productions de la viande ovine de la chaîne pyrénéenne sous signe de qualité.

A cette association adhèrent :

- Des opérateurs des filières viande : des éleveurs via 2 organisations de producteurs et 6 chevillards.
- Des partenaires territoriaux : 2 chambres d'agriculture, des abattoirs, UPRA ovine Pyrénées centrales.

Les missions globales de la COPYC sont la valorisation d'une viande ovine de qualité, l'intégration des opérateurs et démarche de qualité, la traçabilité des produits, la favorisation des échanges et l'équité entre producteurs-transformateurs et distributeurs. La COPYC s'occupe également de la promotion de la filière viande ovine et de montages de dossiers de financement qui permettent de soutenir leurs projets. Les membres de l'association accompagnent et forment deux groupements d'intérêt économique et écologique (GIEE) : Pasto'pyc et Agrivaleur.

3. Les enjeux et objectifs

Dans le cadre de cette étude, l'enjeu principal est la valorisation de la filière viande ovine transhumante. Grâce à nos recherches bibliographiques, nous avons remarqué la présence de points positifs mais aussi négatifs. C'est pour cela que la COPYC souhaite promouvoir et sensibiliser l'élevage ovin transhumant en montagne et la qualité de la viande.

Pour ce faire, les objectifs de cette étude sont de rassembler les informations concernant les points positifs des élevages ovins transhumants des Pyrénées centrales pour proposer des améliorations concernant la communication, la promotion et la valorisation. Parallèlement, nous travaillons sur la création d'outils de communication en partenariat avec l'agence spécialisée Technocom de Saint-Gaudens. Cette étude s'appuie d'abord sur un travail bibliographique puis sur des rencontres avec les acteurs de la filière.

II- METHODOLOGIE

1. Le déroulement du projet

Dans un premier temps, lors de la réception de la commande en classe, nous avons fait des recherches sur le sujet pour s'en imprégner. Des premières recherches sur les points positifs apportés par les élevages ovins transhumants des Pyrénées centrales sont effectuées. Une fois ces premières recherches faites, nous avons eu des questions sur les différents aspects de la mission et nous avons donc rédigé des questions auxquelles il nous semblait important de répondre pour la compréhension du sujet. Nous avons rencontré par la suite Romane Sost, animatrice au COPYC pour échanger sur la commande et les différents aspects de la rédaction du rapport final pour y répondre.

Un fois le rendez-vous effectué, nous avons commencé par rédiger un planning prévisionnel pour organiser notre travail. Dans un premier temps, nous avons effectué une synthèse bibliographique que nous avons divisée en plusieurs thèmes pour nous répartir le travail : économique, social, environnemental, promotion et pour finir valorisation et communication. Nous avons choisi de cibler ces thèmes pour apporter de la précision dans nos recherches, mais aussi pour traiter au mieux les données récoltées, et former une bibliographie fluide sur les apports de la filière ovine transhumante des Pyrénées Centrales. Par exemple, pour le thème apport socio-culturel, les sous-thèmes sont :

- valorisation du terroir
- histoire locale,
- aspect festif
- rassemblement/animation,
- facilitation du métier d'éleveur/changement induits

Ainsi, pour conclure cette partie, nous avons effectué une mise en page et rédigé un résumé présentant les différents points positifs et une ouverture sur les points sur lesquels aucune information n'a été trouvée.

La bibliographie terminée, nous avons donc rédigé un questionnaire pour les entretiens préalablement évalué par notre tutrice de projet et notre commanditaire. Les contacts de nos entretiens ont été fournis par notre commanditaire et la Directrice du COPYC pour cibler et faciliter notre étude. Nous avons ainsi créé une grille d'analyse pour les entretiens.

Pour une meilleure organisation, nous avons choisi de nous répartir les tâches durant nos vacances pour garder un rythme de travail et continuer sur l'avancement du projet. Les différentes tâches partagées sont la création de la grille d'analyse et l'écriture du plan du rapport final.

Les entretiens ont pour la plupart été effectués au téléphone mais nous avons rencontré quelques personnes clés suggérées par notre commanditaire. Après chaque entretien, une fiche d'analyse a été créée. Enfin, nous avons rédigé le rapport de mi-parcours composé du bilan des idées ressortant de ces entretiens.

Ensuite, nous avons transmis notre rapport mi-parcours à Patricia Lauzier et Romane Sost pour qu'elles évaluent notre travail et nous guident sur la rédaction du rapport final. Nous avons également entamé, en collaboration avec le commanditaire et la tutrice, la conception du support de valorisation.

2. Le planning prévisionnel

Date	Travail à faire	Répartition des tâches
Semaine du 18 février au 22 février 2019	Lundi : réception de la première commande, questionnaire, bibliographie. Mardi : Budget prévisionnel, calendrier prévisionnel, bibliographie, méthodologie. Mercredi : RDV avec le commanditaire Jeudi : travail bibliographique Vendredi : mise au point, dégagement de sous-thèmes, écriture de plan	Mathilde : Recherches valorisation/communication Chloé : Recherches Social Landry : Recherches environnement Coline : Recherches économie Florian : Recherches Alimentaire/Qualité
Semaine du 25 février au 1 ^{er} mars 2019	Lundi : Travail bibliographique Mardi : Rdv 9h mise au point, voir ce qu'il reste à faire + questionnements Mercredi : Bibliographie Jeudi : Bibliographie + rédaction du guide d'entretien. Vendredi : mise en page biblio + rendu bibliographique + rendu questionnaire pour qu'ils nous donnent leur avis + résumé	Mathilde : Biblio + plan + rédaction contexte et méthodologie + questionnaire Chloé : Biblio + questionnaire Landry : Biblio + mise en page + questionnaire Coline : Biblio + schéma conclusion+ questionnaire Florian : Biblio + questionnaire.
Semaine du 4 au 10 mars 2019 : VACANCES	Rédaction du rapport mi-parcours + prise de rdv	Mathilde : Avancement rapport Chloé : Relecture rapport Landry : Relecture Coline : Avancement rapport Florian : RDV entretien
Semaine du 11 au 15 mars 2019	Lundi : Entretiens Mardi : Entretiens GERS Mercredi : Entretiens GERS Jeudi : Analyse des entretiens Vendredi : Analyse des entretiens	Mathilde : entretien + analyse Chloé : entretien + analyse Landry : entretien + analyse Coline : entretien + analyse Florian : prise de rdv
Semaine du 18 au 22 mars 2019	Lundi : rapport + entretien Mardi : entretien + Ebauche de support de communication Mercredi : entretien+ Jeudi : entretien + livret Vendredi : entretien + livret	Mathilde : ébauche de support de communication + rapport Chloé : relecture rapport Landry : rédaction rapport Coline : rédaction rapport Florian : rédaction rapport
Semaine du 25 au 29 mars 2019	Lundi : Mardi : Mercredi : Jeudi : Vendredi :	Mathilde : rapport Chloé : livret Landry : synthèse entretien Coline : fiche technique du métier berger/éleveur Florian : synthèse entretien

Semaine du 1 au 5 avril 2019	Lundi : Mise en page rapport Mardi : Entraînement oral Mercredi : Entraînement oral Jeudi : Entraînement oral Vendredi : Entraînement Oral	Mathilde : rapport Chloé : rapport + relecture Landry : relecture rapport Coline : entraînement oral Florian : appel société technograv pour livret
Semaine du 8 au 12 avril 2019	Lundi : Entraînement oral Mardi : Entraînement oral Mercredi : Entraînement oral Jeudi : Restitution journée technique agro-écologique lycée St Gaudens	Mathilde : oral+ organisation Chloé : oral Landry : oral Coline : oral Florian : oral

3. Frais de déplacement

Déplacements :	Kilomètre :	Péage :	Frais :
Foix- St Gaudens	88 km		176x0.25=44€
St Gaudens - Foix	88km		
Foix-St puy	169 km		358kmx0.25= 89.5€
St puy- Tristan	5km		
Tristan – St puy	5km		
St puy- Tristan	5km		
Transhumance	5km		
St puy - Foix	169km		
Foix-Bouloc	107 km		214kmx0.25= 55.5€
Bouloc- Foix	107km		
Foix-St Gaudens	88km		176x0.25=44€
St Gaudens – Foix	88km		
TOTAL			233€

III-TRAVAIL DE RECHERCHE

1.Recherches bibliographiques

La partie recherche bibliographique est composée de différents documents consultés. Dans chacun de ces documents nous avons relevés les points positifs de la filière ovine transhumantes dans les massifs français et étrangers pour avoir une vision large du sujet. Nous nous sommes réparti les recherches en différents grands thèmes, chaque personne traitant d'un sujet. La liste de ces documents et les points positifs qui y sont rattachés se situe en Annexe de ce rapport. Voici les synthèses récapitulatives de chaque partie.

Synthèse du thème économie :

A travers ce corpus de plusieurs documents, nous pouvons avoir une première vision sur les points positifs du point de vue économique liées à l'élevage ovin classique et l'élevage ovin transhumant.

Tout d'abord, un éleveur d'ovins peut faire des économies grâce au système d'élevage transhumant : moins de frais vétérinaires, moins de dépenses en fourrage et réduction du besoin de matériel et d'infrastructures. Il va aussi créer de l'emploi puisqu'en voulant faire transhumérer ses bêtes, il devra faire appel à un berger.

Pour la vente des produits, le fait que l'élevage soit transhumant fait qu'il fonctionne de manière saisonnière et donc ses productions aussi. Ce côté saisonnier de la production fait sa renommée et touche plus d'acheteurs. Les influences actuelles en termes de « retour » à la nature, ou encore l'envie des urbains de reconnecter avec le milieu rural, permettent aussi de faire augmenter la demande de ces produits. La vente d'une viande ovine ayant un label bénéficie souvent d'une organisation assez approfondie sur la chaîne de production entière. Cela apporte une meilleure qualité du produit et une meilleure reconnaissance de la part des acheteurs, ce qui fait connaître la région.

Synthèse du thème socio-culturel :

Les festivités et événements liés au pastoralisme et à la transhumance rassemblent les gens, qu'ils soient habitants de la vallée dans laquelle ces festivités se déroulent ou simplement visiteurs et touristes. On retrouve par ce biais un atout touristique de la transhumance, qui met en valeur une culture, un territoire qu'elle rend attractif. Le développement de cette culture ainsi que le réveil d'un sentiment d'appartenance à un territoire, à des pratiques, donnent également à ces événements un rôle identitaire. Le tissu socio-culturel est préservé, et la vie rurale locale est à nouveau dynamique. Cet esprit de rassemblement et de collectivité se retrouve aussi au sein de la profession d'éleveur. L'entraide dans le travail est retrouvée lors de la montée en estive ainsi que dans le soin apporté aux troupeaux et pendant la redescente.

D'autre part, la pratique de la montée en estive en elle-même a changé le métier d'éleveur. Elle lui permet de valoriser son troupeau, sa production ainsi que sa profession en l'exposant. C'est également la fonction de son métier et de l'élevage en général que la transhumance permet de faire connaître au public. L'éleveur bénéficie aussi grâce à la transhumance en estive d'un gain de temps non négligeable sur certaines tâches liées au

troupeau. Enfin, notamment dans le cas des bergers sans terre, c'est une facilité d'installation dont les éleveurs bénéficient, puisque les problématiques de propriété foncière sont résolues. Finalement, c'est toutes ces pratiques qui permettent de maintenir de l'emploi dans le monde de l'élevage et de redynamiser le secteur.

Synthèse du thème environnement :

Pour résumer, associé à l'élevage d'autres espèces, l'élevage transhumant ovin est bénéfique à la biodiversité des écosystèmes pastoraux. Cette association permet de la maintenir dans les milieux pastoraux préservés ou de la faire revenir lorsque ceux-ci ont été dégradés, notamment du fait de la déprise agricole. Il permet également de gérer l'espace et de limiter les risques naturels (avalanches, incendies, inondations). Il lutte aussi contre le parasitisme, autant chez la faune domestique que sauvage. Enfin, ce modèle d'élevage limite à la fois la consommation d'eau, l'utilisation d'intrants et l'émission de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

Synthèse du thème alimentaire/ qualité :

Il existe une multitude de points positifs liés à la qualité de la viande sur la filière ovine transhumante. Faire pâturer les ovins en estive permet d'obtenir une meilleure qualité de viande que ce soit au niveau des saveurs ou du côté organoleptique. Ainsi avec une demande sociétale de plus en plus exigeante les éleveurs mettent en place des labels, qui permettent de valoriser la viande en termes de qualité. La viande d'ovins transhumants à une qualité nutritionnelle supérieure à l'agneau de bergerie, en effet elle apporte plus d'éléments nutritifs et diminue ainsi le risque de maladie. Amener les animaux en estive permet un gain au niveau des coûts de production pour l'éleveur et dans un second temps d'avoir un revenu supérieur du fait de la qualité de la viande, qui fait très certainement partie d'un label. Et c'est aussi permettre de faire vivre tous les acteurs du territoire et donner une dynamique au territoire.



FIGURE 3: TARASCONNAISES DANS LA FEVEROLE (32)/ SOURCE : CHLOE GOMEZ

2. Récapitulatif des documents utilisés

1. Monique Barrué-Pastor, « Les processus de transformation et les perspectives de valorisation des élevages ovins de montagne entre PAC et spécificités locales. L'exemple des Pyrénées Centrales- Livre » Contributeur : Claude Lucbert_ Revue de Géographie Alpine Année 1992 80-4 pp.147-166
2. Dossier : « L'agneau des Pyrénées soigne son image : Situés dans des zones difficiles, les éleveurs ovins allaitants des Pyrénées ont développé marques et label rouge pour valoriser au mieux leurs agneaux et sécuriser leurs revenus. »
Pâtre, réussir pâtre. La revue des éleveurs de Moutons. N°599, décembre 2012
3. E. Tchakérian, J.-F. Bataille et S. Chauvat, « L'élevage ovin viande dans les régions méditerranéennes françaises : Entre filières et territoire » Institut de l'Elevage
4. Brochure : « Vivre la terre, des montagnes et de Hommes » Fédération pastorale de l'Ariège et Conseil Général de l'Ariège
5. Article : « Transhumance pyrénéennes : L'originalité pyrénéenne »
« Pyrénées Transhumance, le magazine de l'agriculture et de la vie rurale » n°13 printemps 94
6. « Lot, Campagne 2016 : La filière ovins viande. » Ovins viande fiche n°4 Aout 2017, Chambre d'agriculture et territoires du Lot
7. Claire Aubron, Jean-pierre Boutonnet et Charles-Henri Moulin « La dynamique ovine dans les Alpes de Haute Provence », Entre rémunération des qualités de viande et des services environnementaux, l'équilibre incertain, Dans Histoire & Société Rurales 2015/2 (Vol.44), pages 57 à 80
8. François Labouesse « La construction de nouvelles relations entre monde agricole et société : une approche à partir des fêtes de la transhumance. »
Ruralia sciences sociales et mondes ruraux contemporains, 02/1998
9. Anne Aragon, « La transhumance ovine dans les Pyrénées : pratique ancestrale et solution d'avenir, aspects zootechniques et sanitaires »
Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2018, 146 p.
10. Chambre d'agriculture de la Bretagne : « Mouton breton » 15 avril 2016
11. Pacte ovin élevage ovin français_ février 2015, Inn'ovin
12. La filière Ovine Power point : Comité Inn' Ovin Occitanie
13. Arnaud Carpon, « Système ovin transhumant : Quelles options d'adaptations ? » 2014
14. Vincent Bellet, FICHE 6– Les coûts de production en ovins viande biologiques
Juillet 2015, Casdar Agneaux Bio
15. Jessica Huron, « Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme : des bénéfices et contraintes pour l'exploitation agricole aux actions des politiques publiques locales. »
2015, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome.
16. C. Fiorelli, J. Porcher, B. Dedieu, « Pourquoi faire de l'élevage quand on a un autre travail ? »
INRA, UMR1273 Métafort, Equipe Transformations des Systèmes d'Elevage
17. Bilan technico-économique 2014 des élevages ovins viande de Rhône- Alpes
2014, Inosys Réseaux d'élevage
18. Coût de production de l'élevage ovin 2014, Inosys Réseaux d'élevage
19. 2017, un marché à contre-temps. 2018, des signaux au vert.
Institut de l'élevage Idele, Economie de l'élevage, Année 2017 n°488
20. « Alpes du Sud, ovin spécialisé, tendance pastorale » Collection références 2014/2015, Inosys Réseaux d'élevage
21. « Les dates des transhumances sont arrêtées » La Dépêche du 25 janvier 2018
22. Site internet <http://www.transhumances-haut-salat.com/>
23. Site internet [http://www.tourisme-hautes-pyrenees.com/offre/recherche/agenda/7/les-vallees~~tradition-et-folklore~~notre-selection-d-evenements/\(page\)/1](http://www.tourisme-hautes-pyrenees.com/offre/recherche/agenda/7/les-vallees~~tradition-et-folklore~~notre-selection-d-evenements/(page)/1)

24. J.-C. Duclos et M. Mallen, « Transhumance et biodiversité : du passé au présent »
Revue de géographie alpine, tome 86, n°4, 1998, pp. 89-101
25. CPIE des Causses Méridionaux, « Transhumance, pastoralisme et biodiversité »
26. Lettre d'information n°6 du GIP-CRPG des Hautes-Pyrénées
27. Anne Guillaumin, Anne-Charlotte Dockès, Christophe Perrot, « Des éleveurs partenaires de l'aménagement du territoire, des fonctions multiples pour une demande sociale à construire »
Courrier de l'environnement de l'INRA n°38, novembre 1999, Institut de l'élevage
28. Philippe Delvallée, « Berger sans terre : un statut particulier »
Le Sillon info, l'hebdomadaire agricole et rural des pays de l'Adour, 13 janvier 2012
29. Article « Un berger sans terre en estive en Haute-Garonne » Conseil Départemental de la Haute-Garonne, 3 juillet 2018
30. Article « Les bergers itinérants, l'importance du berger sans terre » Communauté d'agglomérations Pays Basque
31. Pauline Marques, Loïc Espouy, Anthony Ghilardi et Landry Pann, Film « Pastoralisme et biodiversité » Propos de Jean-Guillaume Thiebault, 2018
32. Vincent Vignon, « Réflexion sur le pastoralisme et la qualité biologique des milieux naturels de montagne » Gazette des grands prédateurs, 2007
33. Frédéric Hénin, « La transhumance : entre enjeux économiques et écologiques » Web-Agri, 2014
34. Article « Estive et patrimoine environnemental » Fédération pastorale de l'Ariège
35. Article « Déclin du pastoralisme : des conséquences insoupçonnées »
Coordination rurale (syndicat d'agriculteurs)
36. Article « La transhumance : une activité économique et environnementale »
Campagne et environnement, Propos de Pierre et Jean-François Lascurettes, Bergers dans le Haut Ossau (Pyrénées-Atlantiques), 2008
37. Site internet de la COPYC, page sur la Brebis des Sommets 2017
38. Site internet inn'Ovin, « Comprendre les enjeux environnementaux de l'élevage ovin, un Vademecum pour la filière allaitante »
Institut de l'élevage ; Interbev, 2014
39. Article « Entretien des coupures de combustible par le pastoralisme : guide pratique »
Réseau Coupure de combustibles, 2009
40. « Filière ovine du sud-est », la Maison régionale de l'élevage et de INTERBEV Paca
41. Claire Aubron, Jean-Pierre Boutonnet, Charles-Henri Moulin, « La dynamique ovine dans les Alpes-de-Haute-Provence, entre rémunération des qualités de viande et des services environnementaux, l'équilibre incertain » Histoire et sociétés rurales, Vol.44, 2015
42. Article « Les habitudes de consommation : le Français, un consommateur de gigot »
Dans « La consommation de viande ovine : une baisse difficile à enrayer », FranceAgriMer n°14, juin 2012
43. Marie-Hélène Aubert, François Guerber, Yves Brugière-Garde, Charles Dereix, Rapport interministériel « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides », Juillet 2017
44. S. Prache, M. Benoît, J.-P. Boutonnet, D. François, L. Sagot, « La production d'ovins viande en France – 1ère partie »
Viande et produits carnés, la revue française de la recherche en viande et produits carnés
45. Article « L'importance du pâturage » La ferme de la Colline, 2012-2013
46. Association EUSKAL HERRIKO, « Les aides découplées (PAC) » 2018
47. Arnaud Carpon, « Tous les montants des aides couplées animales » 26 avril 2017
48. Edmond Tchakérian (IE), Jean-François Bataille (IE), Marc Dimanche (SIME), Jean-Pierre Legeard (CERPAM), « Pastoralisme, élevage ovin et prédation dans le sud-est de la France » 2000

Schéma bilan des points positifs dus à l'élevage ovin classique et transhumant

Classique :

- faibles émissions de CO2
- préservation de la biodiversité
- gestion de l'espace
- prévention des risques naturels
- faible consommation d'eau
- limite le parasitisme

Transhumant :

- bien être animal : pas de stress ni concurrence
- gain de temps et argent car entretien fait par les bêtes
- élevage respectueux de l'environnement
- cadre qui valorise le produit
- transhumance et troupeaux : attire les touristes

Autre :

Transhumant :

- esprit de collectivité/rassemblement
- développement de la culture locale
- développement du sentiment d'appartenance au territoire/aspect identitaire
- maintien de l'emploi : berger
- maintien de la vie rurale locale

Classique :

- facilité d'accès aux produits locaux
- bonne qualité nutritionnelle = bonne santé pour le consommateur

Transhumant :

- bon goût
- transhumance = vitrine, promotion de la production

Estive

Amont

Transhumant :

- création d'emploi/maintien d'activité économique

Coopérative

Transhumant :

- valorisation de la viande maigre

Chevillard

Assiette

Aval

Eleveurs

Classique :

- labels sécurisent les prix
- demande sociétale exigeante (produits locaux)
- revenu complémentaire pour le ménage

Transhumant :

- gains sur les frais vétérinaires
- transmission et exposition du métier
- gain de temps
- retour à la collectivité et l'entraide
- facilité d'installation
- aides plus élevées pour les agriculteurs de montagne
- sensibilisation des nouveaux éleveurs

Abattoirs

Transhumant :

- création d'emploi/maintien de l'activité d'économie

Point de vente et restaurant

Classique :

- travail collectif = bonne valorisation
- label = valorisation sérieuse
- produit local attire les consommateurs
- diversité des produits = meilleure couverture des marchés

Transhumant :

- saisonnalité : atout pour la vente
- plus-value pour la viande

Economie

Socio-culturel

Environnement

Alimentaire/qualité

Valorisation/communication

PAC

IV- TRAVAIL D'ENQUETE

1. Entretien avec les acteurs

Le questionnaire utilisé pour mener les entretiens est en annexe.

Tristan Delport_ Berger d'un troupeau ovin_ le 13.03.19 à 21h20

Lors de l'entretien nous avons relevé majoritairement des points positifs.

Des réponses ont tout de même été apportées à nos questions. D'après Tristan, la filière des troupeaux ovins transhumants dans ce territoire comprend beaucoup de points positifs.

- D'un point de vue social cela apporte un lien avec les voisins et les acteurs du territoire « *Plusieurs personnes s'arrêtent et n'hésitent pas à me poser des questions sur mon métier et c'est comme ça que le lien se crée.* »

C'est aussi l'imaginaire collectif ancré dans nos mémoires depuis l'enfance. Dès cet âge l'image du mouton est plus jolie.

- Au niveau du sol les troupeaux apportent un ensemencement microbien grâce à leurs déjections mais aussi leur salive et améliorent la biodiversité.
- La condition et le bien-être animal sont optimaux.
- Du point de vue de la production, c'est une viande peu chère : « *il suffit d'investir sur un troupeau et 1 ou 2 ans après tu es remboursé et tu peux donc gagner de l'argent pour toi* ».

Bernard Larrieu_ Consultant en agro-alimentaire_ le 13.03.19 à 16h

Lors de cet entretien, nous avons ressenti et relevé majoritairement des points très négatifs et un besoin de s'améliorer pour cette filière qui ne s'en sort pas. D'après lui, il est nécessaire que les éleveurs soient accompagnés et soutenus dans leurs démarches.

Pour lui, cette viande est secondaire et les prix sont chers car il y a un manque d'investissements humain et technique dans cette filière. Se pose aussi le problème de la prédation en estive, des randonneurs pas toujours respectueux. Malgré tout, quelques points sont ressortis :

- La qualité de la viande est meilleure du fait du mode d'élevage respectueux.
- Les labels sont utiles pour valoriser le produit.

Michel Labatut_ maire de Saint-Puy_ le 13.03.19 à 16h

S'agissant du réchauffement climatique, le maire pense qu'un troupeau ovin qui transhume apporte peut-être un petit plus, mais l'impact reste très limité.

Le maire aimerait développer les festivités autour de la transhumance, il est sûr qu'il y a « *quelque chose à faire là-dedans* ». Le caractère événementiel est à développer car les gens ne sont pas habitués à ce type de festivité.

Les relations avec les éleveurs ont été améliorées avec la pratique de la transhumance. Dans le passé, il avait connu toutes les exploitations avec de l'élevage, mais maintenant il n'y a plus d'animaux sur la commune. C'est important d'y revenir, y compris d'un point de vue culturel. C'est sympa pour les enfants de la commune de voir des animaux et d'apprendre à leur contact.

- Lien entre les différents éleveurs et cohésion
- Minimiser les utilisations mécaniques

Anne Perrot_ conseil départementale Gers/ service agriculture_ le 15.03.19 à 9h30

Selon Madame Perrot, ce projet de transhumance c'est un projet intéressant puisqu'il apporte plusieurs choses :

- d'abord pour l'agriculture du département du Gers : cela ramène des animaux sur des zones agricoles presque exclusivement céréalières. Cela est très positif sur ce département qui connaît une diminution de l'élevage. Ensuite, le pacage de ces bêtes sur des terres non-agricoles permet de les entretenir et de remettre l'agriculture au centre du fonctionnement de ces espaces. L'arrivée des animaux permet recréer un lien entre des agriculteurs travaillant plusieurs types de cultures différents. En effet, ceux-ci communiquent davantage entre eux. De plus, les troupeaux représentent un intérêt agronomique car leur pacage sur le blé en début de pousse à un effet bénéfique sur sa productivité. Enfin, ils enrichissent le sol de manière naturelle par leurs déjections. D'un point de vue social : le public voit les animaux qui contribuent ainsi à animer la vie sociale du département.

- ensuite pour l'économie du Gers : l'accès au foncier étant devenu difficile, le partage des terres par plusieurs exploitants (l'agriculteur et l'éleveur) est un concept intéressant d'autant plus que 50% de la population agricole gersoise à plus de 55 ans et qu'il y a donc un besoin important de la renouveler et d'entretenir les terres agricoles. Cela renforce donc l'économie du département. Madame Perrot met en évidence le rôle de renforcement des liens entre le département du Gers et son voisin les Hautes-Pyrénées : dans ce projet, les troupeaux se déplaçant sur les deux départements, ils seront suivis à la fois par le Gers et par les Hautes-Pyrénées durant toute la durée de la transhumance. Il y aura certainement une communication entre le Gers et les Hautes-Pyrénées afin que chacun sache où en est le troupeau et s'il présente bien des intérêts en pâture sur ces deux territoires. Cette transhumance devrait donc renforcer les liens interdépartementaux à la fois en matière de structure administrative et d'agriculture, au niveau des partages d'expériences d'un département à l'autre.

Pour conclure sur cette partie, les points que l'on peut dégager lors de cet entretien sont :

- maintien des activités agricoles
- entretien des espaces agricoles ou non agricoles pour éviter la mécanisation des milieux
- renforcement du lien social entre les agriculteurs, entre exploitants et éleveurs
- amélioration agronomique des terres
- renforcement de l'économie
- renforcement des liens administratifs et agricoles interdépartementaux.

Remi Canellas_ membre du Conseil départemental de Haute-Garonne_ le 18.03.19 à 14h30

Notre échange a duré 50 minutes. L'échange s'est bien déroulé, la discussion était fluide. Il n'y avait pas de blanc dans la discussion et la personne interrogée était à l'aise pour discuter, pas de problème particulier à noter.

La genèse économique et territoriale de ce projet provient de la demande de la commune de Boulloc de réaliser un diagnostic agricole. Il y a une forte pression foncière due à l'urbanisation sur les terres agricoles. Sur le secteur il y a beaucoup de vignes et de friches, à savoir beaucoup de terres laissées à l'abandon.

Les communes ont modifié leur PLU pour 20 ans : les gens doivent entretenir les parcelles, car elles ne peuvent pas les vendre comme terre à construire ou à urbaniser.

Sur la commune de Bouloc, un céréalier a installé des ovins sur son exploitation et une autre personne un élevage équin. Les problèmes de foncier et d'entretien des parcelles ont amené les élus et le Conseil départemental à essayer de trouver des solutions.

Le Conseil départemental a saisi une opportunité et est entré en contact avec un éleveur du Gard, Sébastien Natal.

Il avait 150 brebis mais par manque d'association avec un autre éleveur, il s'est trouvé à la rue. Ayant un portefeuille DPB convenable, avec la coopération de la commune de Bouloc, le Conseil départemental lui a proposé de faire pacager son cheptel sur les friches de Bouloc. Il a accepté et par arrangement il a pu trouver un point de chute à Ceps dans le Comminges chez une personne qu'on appellera Monsieur X qui lui prêtait 15 hectares de terre pour ses brebis. Monsieur X étant malade, il a décidé de vendre les 15 hectares à Sébastien Natal.

Le projet a débuté sur Bouloc. C'est un projet économique à la base : il a 15 ha dans le Comminges, ensuite des terres de la commune et de personnes privées en prêt gratuit et le reste en estive. Tout cela permet un bon fonctionnement, et une installation pérenne pour Sébastien Natal. A ce jour, entre deux et trois communes sont intéressées pour réaliser l'entretien de ces espaces.

Les mairies participent au cycle de transport de l'opération : descente d'estive, agnelage, puis nord du département et ensuite estive à nouveau.

Pour conclure sur cette partie voici les points positifs ressortis :

- Installer un nouvel éleveur ovin afin de favoriser la dynamique du territoire et la promotion de la filière ovine.

- Répondre aux problèmes d'entretien et faire une offre d'ingénierie aux communes. Les brebis permettent d'entretenir les espaces à un moindre coût.

- Les mouvements de troupeaux permettent de promouvoir l'agriculture, grâce à la présence d'un panneau explicatif sur le projet. C'est un lien entre le consommateur et la filière.

- Deux fêtes sont organisées chaque année. Le but est de créer « *une synergie entre les produits locaux* » (porc noir, ail de Cadours, vin de Fronton...).

Les festivités amènent beaucoup de personnes, le but est de faire une promotion de la filière ovine et valoriser les produits tout en créant du lien social. « *Ça fait tâche d'huile* » : des personnes demandent parfois d'entretenir des parcelles.

- Des animations sont organisées à un niveau équitable autour de chaque commune, que ce soit avec les écoles ou les citoyens. Les animations permettent de créer du lien social.

- Le prêt de terres de la part des communes et des locaux permet au berger de pérenniser son installation.

- Démarche de qualité de production : sous Label rouge et en démarche agneau des Pyrénées.

- Soutenir l'agriculture de proximité et l'économie locale : permettre le bon fonctionnement de la filière ovine.

- Création de valeur ajoutée pour les éleveurs.

- Respecter la biodiversité et les milieux.

Noël Lassus_ Agriculteur_ le 19.03.19 à 10h

Monsieur Lassus trouve très intéressant de ramener les bêtes (ovins) dans les exploitations céréalières. Pour lui, cette pratique n'est pas nouvelle, elle reprend juste les anciennes pratiques existantes au temps où il y avait beaucoup plus d'animaux d'élevage et de ferme. Il faudrait juste adapter ces pratiques aux productions actuelles et au terrain. Pour lui, l'apport d'ovins sur les exploitations ne peut qu'être un plus si on réajuste les calendriers et méthodes de travail.

Tous ces points sont envisageables car un des points forts de ce type de projet est qu'il y a un berger. Celui-ci connaît son troupeau, ses capacités et comment le mener pour améliorer le travail.

En tant qu'agriculteur, il fait principalement ressortir les apports pour l'exploitation et l'environnement :

- Les animaux vont apporter avec eux du fertilisant naturel
- Facilitation du désherbage des vignes
- Encouragement de l'utilisation de couverts végétaux pour les céréaliers
- Apport de biodiversité sur les exploitations céréalières
- Si les sols sont porteurs et le couvert végétal assimilable par les ovins, cela va réduire le besoin de mécanisation des terres

Du point de vue social, le mouvement des troupeaux lors des longues transhumances serait à valoriser par des fêtes ou évènements.

Remi Trémoulet_ Céréaliier_ le 20.03.2019

Lors de cet entretien, Monsieur Trémoulet nous a évoqué son ancienne activité d'éleveur qui n'a pas été assez valorisée et donc il n'a pu continuer celle-ci. Il s'est lancé dans les céréales bio (lentilles, lin, pois chiches, blé, soja). Avec du recul, cet éleveur pense que les exploitations ont sacrifié l'élevage pour la culture céréalière car la rentabilité est globalement mauvaise dans l'élevage.

Malgré ce recul plutôt négatif, nous avons relevé des points positifs de cet entretien, en particulier le lien social, l'environnement, l'économie et la qualité des productions qui sont une multitude de diversités dans la filière ovine transhumante.

Les points positifs de la filière ovine dans le territoire :

- Apport de diversité culturelle car cela fait venir les bergers et main-d'œuvre de l'extérieur.
- La présence de troupeau transhumant empêche les exploitations de grossir.
- Maintien le tissu social
- Entretien du paysage pour valoriser le tourisme et le territoire
- Bénéfique pour créer des emplois
- Aider financièrement, techniquement et humainement.
- Des aides pour le logement pour exercer l'activité de berger
- Partenariat/liens entre les communes
- Frein du logement, emploi de l'argent public pour aider les personnes.

Sébastien Natal_ berger/éleveur_ le 20.03.2019 à 11h

L'entretien avec Sébastien, que l'on surnomme Moïse, était un moment agréable où sa passion nous a été transmise. Il a aujourd'hui 290 brebis et 10 mâles. La race choisie est la Tarasconnaise, car c'est une race rustique qui s'adapte facilement. Autrefois, il pacageait sur Béziers avec un associé, voire même louait des brebis à d'autres éleveurs. Ils avaient plus 1000 brebis. Par son patron, il est rentré en contact avec Rémi Canellas, qui lui a proposé un projet d'Eco pâturage. Toutes ces expériences dans le cadre de ces projets ont permis de distinguer des avis positifs de ce système.

Des points positifs ressortent durant cet entretien :

- Connaitre beaucoup de personnes sur le territoire : il a été « *accueilli les bras ouverts* ».
- Il y a de véritables échanges, des liens se sont créés entre le berger et sa femme et les habitants, il parle de « *relation* ».
- Nécessité de la transhumance pour la pérennité de l'exploitation
- Les brebis ne lui coûtent rien, il économise plus de 10 000€ de foin.
- Les brebis fertilisent le sol en déposant leur fumure
- Entretien des sols et espaces

- Favoriser le bien-être animal

Ghislaine CABESSUT maire de Boulloc, Marie OLIVET chargée de communication Boulloc, Daniel NADALIN urbanisme et droit du sol Boulloc, Robert BERINGUIER sécurité et patrimoine Boulloc, Andrée PUYO environnement Launaguet Elus impliqués dans le projet d'installation d'un éleveur berger sur les communes de Boulloc et Launaguet _20/03/2019 à 14h

En 2016, le conseil départemental de la Haute-Garonne a installé un éleveur berger qui réalise de l'éco pâturage sur les communes de Boulloc et Launaguet afin d'entretenir des terres non utilisées.

Les terres où le berger fait pacager ses brebis sont des friches appartenant pour la plupart à des propriétaires privés. Très peu d'entre elles appartiennent donc à la mairie. Les objectifs de cet éco pâturage sont multiples : cela permet d'entretenir les terres par un « nettoyage très bio et naturel » afin de limiter les risques incendie. Ces terres agricoles sont ainsi préservées. Selon les élus que nous avons rencontrés, ce système apporte beaucoup tant à la commune qu'à l'éleveur berger à différents points de vue :

- Economique : cela permet de faire revivre des espaces agricoles qui s'épuisaient, les friches représentant un potentiel disponible non utilisé. Ensuite ce système est bénéfique à l'éleveur berger car il peut faire pacager son troupeau presque toute l'année en extérieur. Et lorsque les brebis sont en éco pâturage, il peut faire les foin sur son exploitation.
- Social : la présence des bêtes est un vecteur de lien social puisqu'en effet, chaque année une transhumance entre les deux communes est effectuée, à laquelle ont participé l'an dernier plus de mille personnes. Cet évènement est aujourd'hui très attendu par la population. Cette manifestation chaleureuse permet aux gens de se rencontrer ainsi que de faire se rencontrer les riverains, les élus et la population agricole dont l'éleveur berger. De plus certaines des terres sont entretenues pour y faire le feu d'artifice de Boulloc.
- Environnemental : des effets bénéfiques sur la biodiversité sont déjà constatés puisqu'on voit réapparaître de nouvelles espèces sur ces milieux ouverts.
- Promotion/ valorisation : la tonte est également ouverte au public et rassemble ainsi beaucoup de gens. Elle valorise les produits locaux et notamment les AOC. C'est également toute la vie rurale qui est valorisée lors de la transhumance ou de la tonte. Ensuite ces évènements font connaître davantage les communes de Boulloc et Launaguet ainsi que les communes traversées. Enfin des animations autour de l'activité de l'éleveur berger sont réalisées avec les écoles et les centres de loisir et des démonstrations de chiens de troupeaux sont proposées.

Cependant ce projet a connu quelques freins notamment par rapport au fait que certaines terres ont été retirées des zones défavorisées de la PAC, l'éleveur recevant donc moins d'aides. De plus certains agriculteurs étant en conflit avec les mairies, l'obtention du droit de faire pacager le troupeau sur leurs terres a parfois été rendu difficile. Ensuite l'installation du troupeau et la réalisation de la transhumance nécessite de prévenir les riverains des risques en approchant le troupeau en particulier par rapport aux patous.

A noter également que la mairie de Launaguet a montré la volonté de garder une zone humide pour la protéger en faisant l'acquisition des terres concernées et en l'inscrivant à la trame verte et bleue. Cette zone nécessitant d'être entretenue par le troupeau qui y pacage pour être entretenue.

Ce système d'éco pâturage permet finalement de redonner une place centrale à l'agriculture dans la vie du territoire. Son fonctionnement est donnant/ donnant puisqu'il bénéficie à la fois à l'éleveur berger, au territoire et sa population.

2. Bilan

Pour résumer, l'élevage ovin transhumant des Pyrénées centrales apporte énormément aux territoires à différents niveaux.

Tout d'abord, les systèmes ovins transhumants sont des systèmes économiques notamment parce qu'ils demandent moins de frais vétérinaires, moins de dépenses en fourrage et moins de matériel et d'infrastructures. De plus, ils créent des emplois puisque les éleveurs font appel à des bergers. Ensuite, l'élevage ovin en éco-pâturage par un éleveur berger permet un entretien de l'espace à bas coût et l'élevage devient plus économique pour l'éleveur berger (réduction des achats de nourriture, des frais de transports). D'autre part, ce système transhumant est saisonnier donc ses productions aussi. Or cette saisonnalité fait la renommée des produits et touche plus d'acheteurs. Les influences actuelles sont tournées vers le retour à la ruralité ce qui entraîne une augmentation de la demande des produits de la filière viande ovine transhumante. Les labels sur la viande ovine induisent une meilleure qualité des produits, une meilleure reconnaissance de la part des acheteurs et promeuvent ainsi la région.

Par ailleurs, les festivités organisées autour de la transhumance rassemblent les populations locales mais aussi les visiteurs. La transhumance a donc un atout touristique, mais elle a aussi un rôle identitaire au sein des territoires. Les événements autour de cette transhumance (animation auprès des écoles et centres aérés) revalorisent l'agriculture et lui redonnent une place centrale dans les territoires. Elle crée de l'entraide et de la solidarité entre les acteurs de la transhumance. Elle recrée un maillage entre les communes ou même les départements concernés par la transhumance. Les événements autour de la transhumance valorisent le troupeau de l'éleveur, sa production et son métier. La transhumance dynamise donc la vie rurale.

Au niveau environnemental, l'élevage ovin transhumant contribue à la préservation de la biodiversité spécifique des écosystèmes pastoraux. Mais dans le cas des systèmes transhumants, il est aussi bénéfique pour la biodiversité des espaces agricoles de plaine en améliorant les sols. Ensuite, il permet de lutter contre les risques naturels mais aussi contre le parasitisme. Ce système agricole limite la consommation d'eau, l'utilisation et l'émission de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

Pour finir, la filière viande ovine issue de troupeaux transhumants offre une meilleure qualité de viande tant au niveau gustatif que nutritionnel. De plus, les labels permettent une meilleure valorisation de cette viande qui offre alors un revenu supérieur à l'éleveur.

3. Ouverture sur l'existence des points négatifs

Lors de cette mission sur la filière ovine transhumante des Pyrénées Centrales, nous avons relevé des points positifs dans nos recherches. Sur certains thèmes, des points négatifs ressortaient et nous avons souhaité les relever et les expliquer. Pour les habitants, la viande ovine est une viande secondaire qui coûte cher et qui n'est pas accessible à tous les consommateurs. Les viandes les plus consommées restent le porc, la volaille et le bœuf : pour eux l'agneau n'est pas assez accessible à tous. Les mentalités changent vis-à-vis de la consommation de la viande ovine, les viandes fortes en goût ne font plus l'unanimité auprès des consommateurs qui petit à petit ne mangent plus cette viande.

La filière transhumante n'est pas assez développée, l'organisation des déplacements de troupeaux sur des terres pour pâturer n'est pas facile, c'est-à-dire trouver des terres pour faire pâturer les troupeaux est une tâche compliquée dans le travail de l'éleveur/berger. Le nombre de brebis est en baisse car les éleveurs ne sont plus assez aidés dans leur métier. Ainsi la baisse du nombre d'éleveurs est causée par la prédation actuellement présente en montagne qui décourage les éleveurs de continuer leur métier. Ensuite, des problèmes environnementaux sont présents et sont causés notamment par les traitements administrés aux brebis qui polluent le sol par le biais de leurs déjections. La transmission de maladies ovines à la faune sauvage ou inversement constitue un réel problème sur le troupeau et la biodiversité environnante.

Par ailleurs, on remarque une difficulté à exercer le métier de berger par l'aspect physique et moral du travail à fournir. De plus, certains territoires ne veulent ou ne peuvent pas développer des aides pour améliorer les conditions de travail/ de vie du berger. Nous avons relevé un réel manque d'outils de communication pour sensibiliser le public sur cette filière qui malgré tout évolue de jour en jour.

4. Eleveur/Berger : un rôle important dans la dynamique du territoire

Qu'est-ce que c'est ?

Le métier Eleveur/Berger définit une personne étant à la fois l'éleveur du troupeau et le berger. C'est une association de deux métiers différents et habituellement intervenant à différents échelons de l'élevage.

Le cumul de ces deux métiers fait qu'une même personne est propriétaire du troupeau, chef d'exploitation, guide du troupeau, soigneur des animaux et c'est aussi cette personne qui percevra les gains perçus grâce à la vente des animaux. Ces deux métiers sont associés quand une personne veut élever et gérer entièrement son troupeau, souvent pour un éleveur/berger ce choix s'est fait par envie de simplicité. Leur souhait est de vivre au côté de leurs brebis en utilisant le moins possible d'apports extérieurs.

Installation :

Pour l'installation il peut bénéficier d'aides, celles-ci proviennent de la PAC et du département.

Malgré le fait qu'il n'ait pas de bergerie, de terres, de tracteurs, il doit quand même investir dans du matériel pour gérer le troupeau : de quoi faire les parcs (filet, batterie, piquets),

véhicule (voiture, camionnette ou petit tracteur) pouvant contenir le matériel, chiens de protection, chiens de travail et abreuvoirs. Ensuite, chaque année, il peut bénéficier des DPB et ICHN.

Souvent ces éleveurs/bergers n'ont pas de terrain fixe ou une très petite surface. En saison estivale les bêtes sont en montagne et en hiver elles bougent entre plusieurs parcelles et communes en plaine. Pour avoir accès à des ressources pour leurs bêtes les éleveurs/bergers peuvent avoir recourt à plusieurs sortes de contrats : fermage, location, contrat amiable, commodat, ...

Pour trouver des terres pour l'hiver l'éleveur peut démarcher tout type de propriétaire foncier : agriculteur, privé, commune, département, ... C'est ensuite entre eux que le choix de contrat va se faire. Le plus souvent l'éleveur/berger ne va pas devoir payer de loyer pour avoir accès à des terres, c'est un échange de service.

Cheptel :

L'éleveur/berger est propriétaire des bêtes du troupeau. Mais il peut aussi être payé en hiver pour garder et guider le troupeau d'un autre éleveur qui ne peut ou ne veut pas garder son troupeau sur son exploitation en période hivernale.

Production :

Ces éleveurs produisent en grande majorité de la viande. Les principales ventes sont les agneaux, vendus à la descente de l'estive.

Il peut également y avoir une production laitière pour le fromage. Le fromage est produit en estive dans les cabanes des bergers.

Fonctionnement sur 1 année :

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc

 période où le troupeau et l'éleveur/berger sont en estive

 période où le troupeau et l'éleveur/berger se déplacent en plaine pour la période hivernale

Ces périodes ne sont pas clairement définies, l'éleveur/berger les adapte en fonction des saisons.

Fonctionnement d'une journée type en estive :

6/7h : départ des brebis guidées par le berger

12 h : le troupeau se pose pour ruminer. Pendant ce temps le berger peut prendre du temps pour se reposer, pour aller vérifier l'état de la ressource sur l'estive ou encore faire des enclos de nuit.

16h : en fin d'après-midi le troupeau se remet en route pour pâturer jusqu'à la nuit, toujours en étant guidé par le berger et ses chiens.

22h : le troupeau se rassemble pour passer la nuit groupé au même endroit

S'il y a une production laitière, la traite se fait le matin avant de partir pâturer et le berger profite ensuite des heures de chaume pour fabriquer le fromage

Fonctionnement d'une journée type en plaine :

8h : suivant la ressource disponible l'éleveur/berger laisse ses brebis dans le même parc, les sort pour les faire pâturer en parcours ailleurs ou les change de parc.

11h : si les brebis sont sorties en parcours l'éleveur/berger les ramène au parc de base. S'il les change de parc, il les laisse au nouveau parc pour le reste de la journée.

Après-midi : temps dédié à la préparation de la matinée du lendemain : mise en place de nouveaux parcs pour les jours suivants, préparation des itinéraires de cheminement entre le parc ou surveillance du troupeau dans le parc. Ce temps peut aussi être consacré à toutes les obligations d'un éleveur, notamment administratives.

Soir : dernière surveillance du troupeau si nécessaire.

Atouts/Contraintes

Atouts	Contraintes
- Pas obligatoirement besoin d'investir dans des terrains et machines spécifiques - Liens sociaux se développent vite entre lui et les habitants du territoire, et avec les autres agriculteurs - Élevage fonctionne quasiment sans apport extérieur (foin, paille, granulés,) - Animaux rustiques, moins de frais vétérinaires - Parfaite connaissance de ses bêtes, amélioration de la gestion de l'élevage	- Trouver des terrains pouvant accueillir le troupeau (portance, accord des propriétaires) - Avoir des animaux rustiques - Trouver une estive pour l'été car il y a les DPB et les éleveurs déjà en place ne veulent pas en accueillir de nouveaux et partager ces DPB - En hiver difficile de trouver un logement pour chaque changement de lieux du troupeau - Pas encore de réelle reconnaissance du métier - Mode de vie difficile, peut tomber dans la précarité de logement en hiver - Métier pas possible sans chiens de travail et chiens de protection

V- COMMUNICATION

1. Propositions d'amélioration du site COPYC

Dans l'ensemble le site n'est pas visuellement attractif. Pour détailler plus précisément dans l'onglet « équipe » nous pensons que les photos en noir et blanc ne sont pas attrayantes. Nous proposons des photos en couleurs avec une description : Nom-prénom, téléphone, mail, statut, missions. Dans l'onglet « Notre territoire » nous proposons de rajouter les actions au sein de celui-ci dans tout le territoire et de créer une carte plus attractive et plus

jolie visuellement pour montrer le territoire où intervient la COPYC. Pour les produits nous pensons que cela est synthétique et visuel. Pour l'onglet « les acteurs de la filière » il nous semble judicieux de proposer des liens plus explicatifs, d'avoir un peu plus de liens internet. Enfin l'onglet contact est utile mais un visuel comme des photos de l'extérieur des locaux ou encore l'indication du chemin en complément de l'adresse exacte.

Pour les couleurs globales du site internet, d'un point de vue extérieur, nous proposons la couleur **VERTE** ou un mélange de **ORANGE** – **VERT**.

2. Propositions idées de support

Une fois les informations récoltées sur la promotion de la filière ovine en France et Pyrénées Centrales nous nous posons la question suivante : ***Comment la filière ovine valorise ses produits ? Par quels moyens ? Quels supports ?***

Dans un premier temps, il est nécessaire d'apporter à la valorisation du produit un point sur la partie amont. Valoriser le statut de l'animal et sa nécessité pour entretenir nos milieux et éviter le renfermement des paysages. Mettre l'accent sur les pratiques traditionnelles de l'élevage, le respect de l'animal et de l'environnement. Mettre un appui que chaque ressource peut être développée soit en viande mais aussi la production de laine.

Plusieurs supports pour plusieurs occasions : vidéos, affiches, jeux.

Pour valorisation ces idées plusieurs points peuvent être abordés :

- Pour les emballages des produits il est intéressant de favoriser les matières recyclables.
- Utiliser les circuits courts et favoriser les petits commerces locaux de bons produits.

Pour communiquer ces idées plusieurs points peuvent être abordés :

- Une vidéo de présentation par drone : présentant le circuit de la viande de la phase amont et la phase aval. S'appuyer sur des paysages (valoriser le territoire), sur des troupeaux (mettre en avant le métier d'éleveur), les produits locaux et de qualité (point de vue de la restauration, de plat, d'épicerie local). Une vidéo par drone est d'une part tendance pour le jeune public mais aussi permet d'avoir un esprit plus ouvert par la vision d'en haut.
- Une affiche regroupant les points sous forme de schémas/ dessins dans le thème social, économique et environnemental.
- La mise en place de panneaux sur les estives où les troupeaux / éleveurs sont présents pour accentuer la sensibilisation des produits locaux de qualité, favoriser les circuits courts, le respect de l'environnement, l'entretien des paysages et même quelques anecdotes d'éleveurs ou encore des recettes pour régaler les papilles des touristes.
- Des supports plus « ambulants » pouvant être déplacés lors d'événementiels tels que des figurines ou des statuts. La création d'un jeu pour enfants sur les règles d'hygiène quand on travaille dans l'alimentaire par exemple.
- Création d'ateliers cuisine pour permettre de découvrir le travail d'un boucher et d'un cuisinier autour d'une viande locale de qualité et proposé diverses recettes pour tout public.

- Atelier laine ; apprendre à travailler une matière première encadrée par des professionnels.
- Des ateliers dégustations pour comparer les qualités des viandes (faire déguster des viandes industrielles et des viandes locales de qualité.

3. Ebauche de livret



Tristan Delporte

Originaire de Saint-Bertrand-de-Comminges, il exerce le métier d'éleveur/berger depuis 2018. L'été, il garde son troupeau et celui d'autres éleveurs sur des estives de Haute-Garonne. L'hiver, il emmène son troupeau sur les terres d'un céréalier dans le département du Gers, qui les met à sa disposition. Les cultures sont ainsi revigorées, et le troupeau peut se nourrir toute la saison. Tristan ne possède aucune terre ou presque, mais ce fonctionnement transhumant lui a tout de même permis de s'installer en tant qu'éleveur.



Sébastien Natal dit « Moïse »

Il a commencé sa carrière d'éleveur/berger en GAEC à Béziers (34) en gardant des chèvres et des brebis. Sa préférence pour ces dernières le pousse à s'installer seul. Depuis 2016, il réalise de l'écopâturage le printemps sur les communes de Boulloc et Launaguet (31), qui l'ont contacté par le biais du Conseil Départemental de Haute-Garonne. L'été, alors que son troupeau pâture sur une estive de Bourg d'Oueil (31), Moïse est berger sur le plateau de Beille (09). L'hiver, troupeau et berger sont à Sepx (31) pour les agnelages. Cette pratique transhumante permet une économie en fourrage pour l'éleveur, un entretien efficace pour les communes, et une animation de la vie sociale au profit de tous par le retour des animaux.



(Sources : CD31, France Bleue, IGA, PNP, race-bovine-villarddelans)

Les pratiques transhumantes sur le territoire pyrénéen...



La transhumance est un déplacement saisonnier et temporaire des troupeaux. Elle permet de suivre la saisonnalité de la végétation.

Elle se fait en direction des estives d'altitude l'été, et recommence désormais à se faire en direction de la plaine pour passer la saison hivernale.

Cette pratique met en lumière une formidable complémentarité entre éleveur et céréalier.



...un atout, des métiers, une passion.



Un fonctionnement inscrit dans un développement durable...



Atouts économiques

- ❖ Création d'emploi et maintien de l'activité économique
- ❖ Une importante économie de temps et d'argent sur l'entretien des espaces
- ❖ Une saisonnalité favorisant la vente
- ❖ Une diversité de produits assurant une meilleure couverture des marchés
- ❖ Plus-value pour la viande
- ❖ Valorisation de la viande maigre
- ❖ Frais vétérinaires limités
- ❖ Une dynamique des territoires renforcée



Atouts environnementaux

- ❖ Préservation de la biodiversité
- ❖ Gestion des risques naturels
- ❖ Faibles émissions de CO₂
- ❖ Faible consommation d'eau
- ❖ Lutte contre le parasitisme
- ❖ Maintien de paysages ouverts



(Source : PNP)



Atouts socio-culturels

- ❖ Attrait touristique de la transhumance
- ❖ Développement de la culture locale
- ❖ Une identité des territoires renforcée par la transhumance
- ❖ Systèmes favorisant la collectivité et l'entraide
- ❖ Renforcement des liens entre les territoires
- ❖ Une installation facilitée
- ❖ Entretien la vie rurale locale

Promotion et valorisation

- ❖ Une production locale qui attire les consommateurs
- ❖ Valorisation et mise en avant du métier d'éleveur
- ❖ Mise en valeur des territoires ruraux et agricoles
- ❖ Valorisation de la filière par de nombreux labels et marques



(Source : IGA)



V- EVALUATION/ AMELIORATION

Evaluation du travail de groupe :

Points négatifs	Points positifs
- Prise de retard par rapport au planning - Mauvaise organisation pendant la semaine de vacances - Mauvaise compréhension par les membres du groupe des attentes et de l'organisation - Mauvaise utilisation du temps sur le terrain	-Groupe motivé par le projet -Propositions variées d'idées -Prise d'initiative -Engagement sérieux de l'ensemble du groupe -Autonomie des recherches et des prises de contact.

Evaluation du projet :

Points négatifs	Points positifs
- Termes de la commande peu précis - Période (commanditaire peu disponible à certains moments en raison d'autres projets en cours)	-Notoriété de la structure -Utilisation concrète des compétences acquises pendant la licence -Accessibilité des commanditaires -Initiation au métier d'éleveur/berger -Découverte d'un fonctionnement transhumant encore peu répandu

La commande soumise par la Commission Ovine des Pyrénées Centrales nous a permis de se poser plusieurs questions. Notre commande de base constituée du terme « externalités » nous a permis de voir que celui-ci n'était pas en accord avec notre mission. Nous nous sommes rendus compte de cela lors de notre entretien avec Didier Buffière travaillant au Centre de ressource sur le pastoralisme et la gestion de l'espace (CRPGE 65). Il nous a évoqué l'idée d'utiliser un autre terme en adéquation avec notre étude. Nous avons donc remplacé, en accord avec la directrice de la structure (COPYC) le mot « externalité » par « points positifs » ou « aménités ». Nos principales améliorations auraient été de bien définir la commande pour apporter plus d'approfondissement dans nos recherches bibliographiques. De meilleures capacités de communication et d'organisation auraient été plus intéressantes pour pouvoir avoir un avancement plus rapide sur le projet. L'organisation des entretiens n'a pas été productive nous aurions dû être plus précis.

CONCLUSION

Pour donner suite à ce travail de recherche, entretien, analyse et rédaction nous avons pu comprendre comment à différents échelons la transhumance et le fait de faire pacager en parcours libre des ovins peuvent être importants pour un territoire.

Ce travail nous a d'abord permis de mettre en avant tous les points positifs à faire de l'élevage ovin transhumant. Ensuite la rédaction du dossier et la création d'un livret nous ont permis de mettre en relation toutes les informations que nous avons collectées.

Nous avons pu constater lors des entretiens que les apports et points positifs sont réels et le fait de faire transhumer un troupeau ovin de manière estivale ou hivernale se révèle être un véritable atout pour l'éleveurs, l'environnement, l'attractivité et l'économie du territoire. Malgré cela nous avons également constaté que les transhumances hivernales ne sont pas beaucoup développées. Il y a énormément de ressource à exploiter en hiver, les troupeaux pourraient y pacager.

Nous sortons de ce projet avec de réelles connaissances sur la filière de production ovine et son fonctionnement. Nous avons appris à mener des entretiens, les adapter en fonction des personnes ressources, ainsi qu'à croiser nos entretiens et nos recherches pour faire ressortir au mieux nos résultats.



FIGURE 4: IMMERSION DANS LE QUOTIDIEN DU METIER DE BERGER/ SOURCE : COLINE GROSJEAN

ANNEXES :

1. Documents consultés

Ce rapport fait le bilan des recherches bibliographiques ayant permis de dégager un ensemble de points positifs découlant des élevages transhumants ovins des Pyrénées centrales. Nous avons répertorié ces points positifs à partir d'une multitude de documents (articles, thèses, sites internet, etc.) et les avons classés en différentes thématiques liées à l'élevage transhumant ovin : économie, socio-culturel, environnement, alimentaire/ qualité, promotion de la viande ovine, promotion/ valorisation. Ensuite, nous avons élargi nos recherches pour montrer les liens qu'a l'élevage transhumant avec la PAC européenne mais aussi avec des enjeux mondiaux.

Economie

Voici les apports pour l'économie sur toute la chaîne de production : éleveurs, coopératives, abattoirs, chevillards, boucheries, territoires, restaurants, vente :

1. M. BARRUE-PASTOR « Les processus de transformation et les perspectives de valorisation des élevages ovins de montagne entre PAC et spécificités locales. L'exemple des Pyrénées Centrales- Livre »

Contributeur : Claude Lucbert

Revue de Géographie Alpine Année 1992 80-4 pp.147-166

Lien du document : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1992_num_80_4_3656

Cet article propose une analyse des principaux éléments qui ont marqué le processus de transformation des élevages pyrénéens. Pour cela, l'auteur aborde les spécificités locales, les logiques de marché de la filière ovine ainsi que l'évolution de la PAC et de son impact sur l'élevage ovin.

Points positifs :

- Valorisation de viande maigre
- Années 90 : la baisse du cours céréalier a eu un rejaillissement positif direct sur l'élevage transhumant (p.158)
- Touche deux marchés : on peut vendre les agneaux maigres à la descente d'estive ou les vendre après l'hivernage en agneau lourd. Elargissement des structures autour de la production ovine : engraissement d'agneaux dans les « structures de récupération d'agneaux maigres » (pp.159-161)

2. Dossier : « L'agneau des Pyrénées soigne son image : Situés dans des zones difficiles, les éleveurs ovins allaitants des Pyrénées ont développé marques et label rouge pour valoriser au mieux leurs agneaux et sécuriser leurs revenus. »

Pâtre, réussir pâtre. La revue des éleveurs de Moutons. N°599, décembre 2012

<https://patre.reussir.fr/actualites/dossier-l-agneau-des-pyrenees-soigne-son-image:H1YT17Y8.html>

Article présentant le label « agneau des Pyrénées », ses chiffres et ses atouts.

« C'est un produit également saisonnier qui fait vivre 140 éleveurs à majorité transhumants, qui utilisent les races rustiques locales. Valoriser ainsi 8 000 agneaux produits sur trois départements (Haute-Garonne, Ariège et Hautes-Pyrénées), dans des zones difficiles, permet aux éleveurs d'obtenir un prix du kilo d'agneau comparable au niveau de prix du label rouge Sélection des Bergers (15 000 agneaux). »

« Chaque année, les points de vente en agneaux des Pyrénées augmentent. De dix en 2010, ils sont passés à 40 en 2012 dans les GMS, boucheries et quelques restaurants. Le travail continu pour développer les débouchés et la Copyc œuvre pour implanter la marque en région parisienne pour 2013. En amont, l'organisation de producteurs Terre Ovine est le fruit d'une restructuration dans les Pyrénées et compte 397 adhérents pour 87 000 brebis sur cinq départements (Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Aude, Ariège), où ils produisent de l'agneau des Pyrénées, de l'agneau du pays Cathare ou du label rouge. Le gros noyau est constitué des éleveurs transhumants de tarasconnaises (56 %), puis de ceux qui élèvent des brebis prolifiques, en race Lacaune ou Romane (33 %). 65 000 agneaux sont commercialisés en privilégiant les signes officiels ou les marques commerciales. »

Points positifs :

- Plus-value pour la viande
- Image des Pyrénées positive qui peut attirer la population et les touristes

3. E. Tchakérian, J.-F. Bataille et S. Chauvat, « L'élevage ovin viande dans les régions méditerranéennes françaises : Entre filières et territoire »

Institut de l'Elevage

<http://om.iamm.fr/om/pdf/a78/00800258.pdf>

Ce document explique comment les élevages ovins méditerranéens ont mieux résisté. Pour cela il présente les stratégies de filières, les différents systèmes d'élevage et les produits caractéristiques qui permettent une telle résistance. Il sera aussi abordé le sujet de la PAC, notamment la deuxième réforme et son rôle dans cette résistance.

Points positifs :

- Image de marque positive souvent utilisée pour améliorer les ventes.

- Système de production assez souple et adaptable à la ressource. Cela permet une meilleure gestion en cas de problème et évite les dépenses ou les manques à gagner.
- Amélioration des agnelages et du taux de survie grâce à la gestion de l'élevage en fonction des saisons (p.158)
- Economie sur les ressources grâce au pâturage ainsi que réduction du matériel et de l'infrastructure au minimum (p.157)
- Consommation d'agneau plus importante dans ces régions. Donc peut-être qu'il faudrait augmenter les cheptels pour produire localement et moins importer. Il y a un marché à prendre (p.156).

4. Brochure : « Vivre la terre, des montagnes et de Hommes »

Fédération pastorale de l'Ariège et Conseil Général de l'Ariège

Cette brochure montre les intérêts à faire partie d'une association foncière pastorale et les points positifs à créer une AFP.

Points positifs :

- Partage des frais de location des terres donc moins difficile de trouver où faire pâturer ses bêtes et moins cher pour l'éleveur.

5. Article : « Transhumance pyrénéennes : L'originalité pyrénéenne »

« Pyrénées Transhumance, le magazine de l'agriculture et de la vie rurale » n°13 printemps 94

Dans cet article typique de la revue « Pyrénées Transhumance », les Pyrénées nous sont présentées à travers trois sujets : leur identité, leur originalité et leur évolution.

« Les Pyrénées se distinguent par la diversité et le caractère local, éventuellement saisonnier de leur produit. »

Points positifs :

- Le caractère local et saisonnier des produits est un atout pour la vente
- Le produit se valorise tout seul en étant saisonnier, incite à l'achat

6. « Lot, Campagne 2016 : La filière ovins viande. »

Ovins viande fiche n°4 Aout 2017, Chambre d'agriculture et territoires du Lot

http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/10/Animal_Ovin_Reperes_2016.pdf?fbclid=IwAR3bDtfywoUI16UEO8DA24pzzt9ocWLT5R3kLJxJrfdAznULGhAOPvdEHo

Document présentant la filière viande ovine, en 2016, à plusieurs échelles : monde, Europe, France, Occitanie et Lot. Y sont également présentés plusieurs résultats d'études technico-économiques.

« La filière ovine a un poids économique important dans le département du Lot: elle génère un produit de plus de 20 millions d'euros (5,2% du produit agricole départemental entre 2009 et 2012). »

« Soit une production de 5000 tonnes de viande ovine. »

« ...essentiel de continuer à chercher des systèmes d'élevage économes, efficaces et adaptés au contexte local par des choix pertinents et innovants de conduite du troupeau et du système fourrager. »

Points positifs :

- La très bonne organisation autour de la filière facilite sa réussite : bon chiffre d'affaire car trois organisations de production, deux labels et un outil d'abattage et de découpe spécialisé en ovins
- La transhumance est une solution économique pour l'élevage ovin

7. Claire Aubron, Jean-pierre Boutonnet et Charles-Henri Moulin « La dynamique ovine dans les Alpes de Haute Provence »

Entre rémunération des qualités de viande et des services environnementaux, l'équilibre incertain

Dans Histoire & Société Rurales 2015/2 (Vol.44), pages 57 à 80

https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2015-2-page-57.htm?fbclid=IwAR3-4ckagG45v1dBiJc8_rtfJlPQR54gf0OTycaINiofpHpbQuyDLtFR0w

Cet article retrace les évolutions de l'élevage ovin dans les systèmes agraires préalpins du XX^{ème} siècle. Il rend ainsi compte de la situation actuelle à partir d'une étude conduite sur les Alpes-de-Haute-Provence et à travers l'analyse du fonctionnement des différents systèmes d'élevage. Il aborde également la crise de l'élevage ovin allaitant qui se manifeste sur les territoires du sud de la France. Enfin il discute des relations, souvent ambiguës, qui s'établissent entre qualité des produits et entretien de l'espace et réfléchit aux perspectives qui, dans ce contexte, s'offrent au secteur ovin.

Points positifs :

- La diversité des produits apporte une meilleure couverture de marché
- Dans cet exemple, la diversité des produits, la reconnaissance des qualités et la structuration de la filière constituent beaucoup d'atouts pour l'élevage ovin

8. François Labouesse « **La construction de nouvelles relations entre monde agricole et société : une approche à partir des fêtes de la transhumance.** »
Ruralia sciences sociales et mondes ruraux contemporains, 02/1998

<https://journals.openedition.org/ruralia/33>

Ce document nous présente les relations entre le monde agricole et la société. Pour cela, nous est d'abord présentée la nouvelle ressource économique que l'intérêt des sociétés pour le monde agricole créait pour les agriculteurs. Pour illustrer ce phénomène, l'auteur présente plusieurs fêtes de la transhumance ainsi que leurs enjeux, à travers plusieurs régions : Pyrénées Catalanes, Pyrénées Audoises, Cévennes, Aubrac, Basse Provence et Préalpes.

Points positifs :

- Exploiter l'intérêt que le public a pour l'agriculture pour avoir plus de points positifs
- Goût pour le passé rural (musées locaux, fêtes à l'ancienne, écrits...) à exploiter pour améliorer les ventes et la reconnaissance des produits
- Envie des urbains de reconnecter avec la campagne : exploiter cette attirance pour vendre et faire connaître le produit.

9. Anne Aragon, « **La transhumance ovine dans les Pyrénées : pratique ancestrale et solution d'avenir, aspects zootechniques et sanitaires** »
Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2018, 146 p.

http://oatao.univ-toulouse.fr/21273/1/Aragon_21273.pdf

Analyse de l'intérêt du pastoralisme dans l'élevage ovin des Pyrénées. Ce document apporte des connaissances sur ce mode d'élevage extensif, l'association d'espace de montagne, de races rustiques et d'éleveur pour une production. Des informations sur l'aspect sanitaire de ce genre d'élevage sont également apportées.

La thèse nous présente les atouts du pastoralisme pour ces zones de montagne mais aussi les difficultés à partager l'espace, trouver de la main d'œuvre et transmettre les savoirs.

Points positifs :

- Economie sur la ressource herbagère pour l'éleveur
- Elever des animaux rustiques en plein air permet d'économiser sur les frais vétérinaires, et permet d'avoir un bon état sanitaire des bêtes
- Avoir des aides du PSEM, FEADER et FEDER permet de financer des actions ciblées (gardiennage, chien de protection, débroussaillage, diagnostique pastoraux, hélicoportage,). Toutes ces actions améliorent les conditions d'élevage.
- Valorisation d'espaces n'entrant pas en compétition avec les cultures destinées à nourrir les humains (p.38)

10. Chambre d'agriculture de la Bretagne : « Mouton breton »

15 avril 2016

[http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/26863/\\$File/529_Avril_%20La%20bretagne%20ovine%20s'veille_Dossier_P21.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/26863/$File/529_Avril_%20La%20bretagne%20ovine%20s'veille_Dossier_P21.pdf?OpenElement)

Ce document traite de la valorisation du produit à travers les circuits courts ou les labels, en passant par les solutions pour lutter contre le parasitisme. L'idée principale est le fait que la filière bretonne est en croissance, et le fait qu'elle soit créatrice d'emplois pour les prochaines années.

« Dans un contexte global de stabilisation de la production en France et dans l'Union européenne, les agneaux commercialisés sous signe d'identification de la qualité et de l'origine permettent de sécuriser les prix et de conserver des parts de marché face aux produits importés. »

Points positifs :

Les signes de qualité permettent de sécuriser les prix des marchés, permettant aux éleveurs de se garantir un prix moyen et donc un revenu. Le prix de garantie subit très peu voire pas du tout les prix du marché mondial, l'éleveur peut donc être rassuré et continuer ainsi à produire de la viande de qualité avec les moyens dont il a besoin. Et en plus de stabiliser les prix, les labels permettent d'optimiser la part des parts de marché.

11. Pacte ovin élevage ovin français

Février 2015, Inn'ovin

http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/03/Inn_Ovon_-_Pacte_Ovin.pdf

« Une Politique Agricole Commune (PAC) encourageante : La nouvelle PAC conforte le soutien couplé à la brebis et instaure une aide nouvelle pour la production de protéines végétales dédiée principalement à l'élevage. La convergence de l'aide découplée, le verdissement et le renforcement de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) sont des mesures favorables aux systèmes ovins. Une filière ovine avec des débouchés variés : La production ovine bénéficie de nombreuses démarches de qualité organisées dans tous les bassins de production, pour garantir des débouchés toute l'année pour des produits de qualité. La segmentation du marché et la contractualisation contribuent à une meilleure rémunération des éleveurs.

Une image positive vis-à-vis des citoyens Le mouton et les éleveurs ovins jouissent d'une image positive auprès du consommateur citoyen. »

Points positifs :

- Une aide est apportée aux élevages ovins, de part les conditions de travail plus complexes et le territoire moins avantageux
- La production et la valorisation du produit par le travail collectif de qualité et l'utilisation respectueuse du territoire

12. La filière Ovine

Power point : Comité Inn' Ovin Occitanie

https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/076_Inst-Occitanie/Documents/S_installer/la_filiere_ovine_Occitanie_2015.pdf



La valorisation de la viande s'effectue du pâturage à l'estive jusqu'à la consommation du grand public. Les différents aspects de ce thème comprennent le travail traditionnel et respectueux, la gestion des produits, la communication et le travail collectif avec des labels qui valorisent le produit.

La promotion de la viande ovine se présente sous différents labels officiels existants : Label Rouge, Label Rouge + IGP, IGP, AOC, BIO, Conventionnel. Ainsi, d'autres labels comme Agneau des Pyrénées, Agneau Label Rouge « sélection des bergers », Ovi'Bio, les Brebis des Sommets. Les labels sont un point positif pour les choix et la qualité des viandes ovines. Ils certifient la relation entre un produit et un territoire, le savoir-faire de l'homme et les pratiques d'élevage traditionnelles.

13. Arnaud Carpon, « **Système ovin transhumant : Quelles options d'adaptations ?** » 2014

<http://www.web-agri.fr/conduite-elevage/culture-fourrage/article/systemes-ovins-transhumants-queelles-options-d-adaptation-1178-97722.html>

Points positifs :

Le point dégagé dans cet article est l'élevage traditionnel et le respect de l'environnement. Les éleveurs prennent la ressource en milieu naturel et permettent donc de ne pas acheter l'aliment pour son troupeau, ce qui engendre des économies mais aussi des impacts positifs pour les paysages de montagne.

14. Vincent Bellet, **FICHE 6– Les coûts de production en ovins viande biologiques**
Juillet 2015, Casdar Agneaux Bio

<http://www.itab.asso.fr/divers/6-coutproduction.pdf>

Ce document ne met pas en évidence un point positif pour l'élevage ovin mais présente les différences de coût de production entre systèmes herbagers/pastoraux (en bio).

15. Jessica Huron, « **Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme : des bénéfices et contraintes pour l'exploitation agricole aux actions des politiques publiques locales.** »

2015, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome.

http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/memoire_HURON_FINAL.pdf

Ce mémoire a pour sujet les leviers territoriaux favorisant le développement du pastoralisme. Pour cela, l'étudiante aborde l'impact socio-économique de ces pratiques qui permettent le maintien de milieux ouverts qui ont de forts enjeux de conservation. L'étude qui a été menée s'est faite dans le cadre du projet Mil'Ouv. Les avantages et inconvénients du pastoralisme sont développés à travers plusieurs sujets dans ce document.

Ce document expose l'importance de la PAC pour un éleveur utilisant le pastoralisme pour nourrir ses bêtes. Celle-ci contribue à la viabilité économique de l'exploitation car très souvent elle représente 100% du revenu disponible (p.20-21).

Points positifs :

- C'est une méthode peu coûteuse pour entretenir un espace
- Le fait d'employer des bergers plutôt que d'acheter du foin permet de créer de l'emploi
- C'est une pratique moins endettante pour l'éleveur qui n'est pas obligé d'investir dans du matériel et des infrastructures

16. C. Fiorelli, J. Porcher, B. Dedieu, « **Pourquoi faire de l'élevage quand on a un autre travail ?** »

INRA, UMR1273 Métafort, Equipe Transformations des Systèmes d'Elevage

http://journées3r.fr/IMG/pdf/2007_10_systemes_02_Fiorelli.pdf

Ce document identifie toutes les dimensions du travail d'élevage. Il nous montre la dimension technico-économique, sociale, relationnelle, identitaire.

Cet article n'est pas basé sur l'économie mais il fait quand même ressortir les points positifs à faire de l'élevage en plus d'un autre métier, du point de vue économique.

Points positifs :

- Revenu complémentaire pour le ménage

- L'éleveur ayant déjà un emploi, les bénéfices de cet élevage peuvent être totalement reversés à l'exploitation

17. « Bilan technico-économique 2014 des élevages ovins viande de Rhône- Alpes »
2014, Inosys Réseaux d'élevage

Ce document est un diagnostic technico-économique de l'atelier ovin sur la région Rhône-Alpes. Il est réalisé annuellement par des techniciens, des organisations de producteurs d'ovins ou par des techniciens des services élevage des Chambres Départementales de l'Agriculture.

Il aborde la répartition des élevages, la taille des troupeaux, les surfaces fourragères et pastorales, les différentes races ovines, la variabilité de la productivité économique, les différentes productions, les ventes en fonction des circuits, les aides de la PAC et l'autonomie alimentaire.

18. « Coût de production de l'élevage ovin »
2014, Inosys Réseaux d'élevage

Ce document est un diagnostic technico-économique de l'atelier ovin du Limousin (Creuse, Haute-Vienne, Corrèze). Il est réalisé annuellement par des techniciens des organisations de producteurs d'ovins ou par des techniciens des services élevage des Chambres Départementales de l'Agriculture.

Il aborde 3 types d'élevage : profil herbager, profil fourrager et profil rustique. Pour chacun, sont présentés le coût de production, les caractéristiques principales des ateliers de production, les marges de manœuvre et les points à retenir.

19. « 2017, un marché à contre-temps. 2018, des signaux au vert. »
Institut de l'élevage Idele, Economie de l'élevage, Année 2017 n°488

Dossier annuel sur l'économie de l'élevage en France. L'année 2017 a été difficile pour l'élevage ovin en parti dû à une mauvaise année 2016 pour le foin et aux sécheresses qu'il y a eu durant l'été. Ce document dresse un bilan de l'année 2017, en relatant les faits marquants pour la production. Ensuite il présente les 2 filières viande et lait ainsi que leur baisse en 2017 ; cela à l'échelle de la France, de l'Europe et du monde. En seconde partie il est présenté les revenus des exploitations françaises en fonction des spécialités de productions. Puis en fin de dossier nous retrouvons un document présentant les prévisions pour 2018.

20. « Alpes du Sud, ovin spécialisé, tendance pastorale »
Collection références 2014/2015, Inosys Réseaux d'élevage

Ce document présente un cas type d'élevage ovins transhumants de 450 bêtes. Il y est présenté l'exploitation, son territoire, le fonctionnement, le troupeau, le calendrier d'élevage, les productions secondaires et le bilan économique 2014/2015.

Socio-culturel

Voici les apports sur la vie et la culture locales.

21. « Les dates des transhumances sont arrêtées »

La Dépêche du 25 janvier 2018

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/25/2728677-les-dates-des-transhumances-sont-arretees.html>

Cet article parle des transhumances estivales dans le Couserans. Il y a 3 dates de transhumances pour 3 vallées. Les transhumances de Bethmale donnent lieu à un “repas pastoral géant” rassemblant tous les éleveurs transhumants et les personnes qui ont participé à la montée en estive.

Points positifs :

- Esprit de collectivité, rassemblement
- Retour à la collectivité et l'entraide dans le travail pour les éleveurs

22. Site internet <http://www.transhumances-haut-salat.com/>

Festivités autour de la montée en estive et de plusieurs troupeaux donc de plusieurs parcours à suivre.

Nombreuses animations autour de la montée en estive ainsi qu'autour de la redescente.

Points positifs :

- Atout touristique de la transhumance/attractivité
- Esprit de collectivité, rassemblement

23. Site internet [http://www.tourisme-hautes-pyrenees.com/offre/recherche/agenda/7/les-vallees~~tradition-et-folklore~~notre-selection-d-evenements/\(page\)/1](http://www.tourisme-hautes-pyrenees.com/offre/recherche/agenda/7/les-vallees~~tradition-et-folklore~~notre-selection-d-evenements/(page)/1)

Nombreux événements autour de la transhumance et de l'estive, du pastoralisme dans le département des Hautes-Pyrénées : ce sont des fêtes qui rassemblent les populations locales et présentent une forte attractivité touristique.

Points positifs :

- Esprit de collectivité, rassemblement
- Atout touristique de la transhumance/attractivité

24. J.-C. Duclos et M. Mallen, « **Transhumance et biodiversité : du passé au présent** »
Revue de géographie alpine, tome 86, n°4, 1998, pp. 89-101

https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1998_num_86_4_2904

Cet article fait un historique puis un état des lieux actuel de la transhumance dans les Alpes du Sud. Il décrit les différentes caractéristiques de la transhumance d'hier et d'aujourd'hui, les évolutions de la pratique, les difficultés rencontrées par les éleveurs transhumants actuellement.

Les points positifs de cette pratique y sont exprimés pour les « citadins » et les éleveurs, les premiers voulant se rapprocher de modes de vie ancestraux et de pratiques disparues, les seconds cherchant à promouvoir leur métier et leur production.

Points positifs :

- Promotion et valorisation de la qualité de la production agricole et du métier d'éleveur
- Développement du sentiment d'appartenance au territoire et aspect identitaire

8. François Labouesse « **La construction de nouvelles relations entre monde agricole et société : une approche à partir des fêtes de la transhumance.** »

Ruralia sciences sociales et mondes ruraux contemporains, 02/1998

<https://journals.openedition.org/ruralia/33>

« Accessoirement la manifestation est aussi l'occasion de souder la cohésion des éleveurs qui, ce jour-là, se retrouvent au sortir de l'hiver autour d'un thème d'intérêt commun. Plus discrètement elle rappelle aux représentants locaux de l'État la capacité d'organisation et de mobilisation de la profession agricole... »

« [L'activité agricole] s'affirme ainsi, à la fois par une image de qualité et comme axe de l'économie de la zone, vis à vis d'un public régional. »

« Les fêtes constituent des occasions vécues, donc marquantes, permettant à des populations agricoles locales et non plus seulement à quelques individus ou à des catégories plus ou moins en marge, de sortir du domaine professionnel strict pour se confronter à la société et à la vie locales, au territoire comme cadre de vie commun, et se poser la question de leur rôle dans la ruralité. »

Points positifs :

- Expression de la fonction de l'élevage en montagne
- Retour à la collectivité et l'entraide dans le travail pour les éleveurs
- Promotion de la qualité de la production agricole et du métier d'éleveur
- Développement du sentiment d'appartenance au territoire et aspect identitaire
- Développement de la culture et du tissu socio-culturel locaux/aspect traditionnel

9. Anne Aragon, « **La transhumance ovine dans les Pyrénées: pratique ancestrale et solution d'avenir, aspects zootechniques et sanitaires** »

Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2018, 146 p.

http://oatao.univ-toulouse.fr/21273/1/Aragon_21273.pdf

« Le jour de la transhumance fait l'objet d'une fête dans beaucoup de vallées des Pyrénées. Cela permet aux éleveurs de faire connaître leur métier, autour du bruit des sonnaillles, lors d'un week-end planifié avec les autres éleveurs et les collectivités locales. »

« La mise en estive des animaux permet de libérer du temps à consacrer à l'exploitation agricole et du temps pour les éleveurs. »

« Le pastoralisme pyrénéen est marqué par le caractère collectif. »

Points positifs :

- Atout touristique de la transhumance/attractivité
- Gain de temps pour l'éleveur
- Retour à la collectivité et l'entraide dans le travail pour les éleveurs
- Développement du sentiment d'appartenance au territoire et aspect identitaire
- Transmission et exposition du métier d'éleveur

25. CPIE des Causses Méridionaux, « **Transhumance, pastoralisme et biodiversité** »

http://www.cpie-causses.org/web/IMG/pdf/expo_complete.pdf

Cet article relate les pratiques transhumantes sur le massif des Causses Méridionaux hier et aujourd'hui. Il aborde également plusieurs autres thèmes comme les particularités de la transhumance dans le passé ou le présent, ou encore les caractéristiques du troupeau ovins et de la filière qui y est rattachée.

Points positifs :

- Développement de la culture et du tissu socio-culturel locaux/aspect traditionnel
- Maintien de l'emploi dans le milieu de l'élevage (ici notamment le métier de berger)

26. **Lettre d'information n°6** du GIP-CRPGE des Hautes-Pyrénées

<https://gip-crpge.jimdo.com/app/download/10018550452/Lettre+d%27info+n%C2%B06.pdf?t=1549534030>

Ce texte est une lettre d'information sur les estives dans les Pyrénées. Divers sujets sont abordés : les intempéries survenues en 2013, la signalétique pastorale et les points du

pastoralisme pyrénéen. Sur ce dernier sujet, le texte aborde le « partenariat original entre service pastoral et recherches en sciences humaines ».

Points positifs :

- Développement du sentiment d'appartenance au territoire et aspect identitaire
- Développement de la culture et du tissu socio-culturel locaux/aspect traditionnel
- Atout touristique de la transhumance/attractivité
- Maintien de l'emploi dans le milieu de l'élevage
- Retour à la collectivité et l'entraide dans le travail pour les éleveurs

27. Anne Guillaumin, Anne-Charlotte Dockès, Christophe Perrot, « **Des éleveurs partenaires de l'aménagement du territoire, des fonctions multiples pour une demande sociale à construire** »

Courrier de l'environnement de l'INRA n°38, novembre 1999, Institut de l'élevage

<http://www7.inra.fr/lecourrier/assets/C38Dockes.pdf?fbclid=IwAR1TLzf03AVZFbmWylv74IO Lc2luxLsm5SNVgffXn1mAu1ALtJl4xp0jZ0>

« Le rôle majeur attribué à l'élevage est le maintien de la vie rurale, notamment le maintien des écoles rurales grâce aux enfants des éleveurs ».

Points positifs :

- Maintien de la vie rurale locale
- Maintien de l'emploi dans le milieu de l'élevage (ici les métiers d'éleveurs et de la filière lait principalement)
- Promotion et valorisation de la qualité de la production et du métier d'éleveur
- Attractivité touristique du paysage

3. E. Tchakérian, J.-F. Bataille, S. Chauvat, « **L'élevage ovin viande dans les régions méditerranéennes françaises : entre filières et territoire** »

In : Olaizola A. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Bernués A. (ed.). Mediterranean livestock production : uncertainties and opportunities . Zaragoza : CIHEAM / CITA / CITA, 2008. p. 155-160 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 78)

<http://om.iamm.fr/om/pdf/a78/00800258.pdf>

Points positifs :

Le fait de transhumérer permet la promotion et la valorisation de la production et du métier d'éleveur.

4. Brochure « Vivre la terre, des montagnes et des Hommes »

Fédération Pastorale de l'Ariège et Conseil Général de l'Ariège

Points positifs :

Retour à la collectivité et à l'entraide dans le travail pour les éleveurs.

5. Article « Transhumances pyrénéennes : l'originalité pyrénéenne »

Pyrénées Transhumance, le magazine de l'agriculture et de la vie rurale n°13, printemps 1994

Points positifs :

- Développement de la culture et du tissu socio-culturel locaux/aspect traditionnel
- Développement du sentiment d'appartenance au territoire et aspect identitaire

28. Philippe Delvallée, « Berger sans terre : un statut particulier »

Le Sillon info, l'hebdomadaire agricole et rural des pays de l'Adour, 13 janvier 2012

<http://www.lesillon.info/2012/01/13/1920-berger-sans-terre-statut-particulier.html>

Cet article relate l'expérience d'un berger sans terre et son parcours pour parvenir à exercer ce métier. Cette profession agricole est particulière : le berger a un cheptel mais n'a de droit sur aucune terre, il justifie d'un déplacement en estivage et en hivernage sur des terres louées.

Points positifs :

Maintien de l'emploi dans le milieu de l'élevage (ici le métier de berger/éleveur plus précisément).

29. Article « Un berger sans terre en estive en Haute-Garonne »

Conseil Départemental de la Haute-Garonne, 3 juillet 2018

<https://www.haute-garonne.fr/actualites/un-berger-sans-terre-en-estive-en-haute-garonne>

Cet article explique l'expérience d'un berger sans terre ainsi que son travail l'été et l'hiver au près du troupeau qu'il garde. La relation de ce fonctionnement avec le changement climatique est également abordée. La complémentarité entre la culture céréalière et le troupeau d'ovins est mise en avant. Ce fonctionnement permet de s'adapter à la disponibilité de la ressource et à l'état des sols selon la saison.

Points positifs :

- Retour à la collectivité et à l'entraide entre éleveurs et céréaliers

- Maintien de l'emploi dans le milieu de l'élevage (ici en particulier le métier de berger)

30. Article « Les bergers itinérants, l'importance du berger sans terre »

Communauté d'agglomérations Pays Basque

<http://www.iholdi-oztibarre.com/fr/economie/lagriculture/les-bergers-itinerants/l-importance-du-berger-sans-terre.html>

Cet article relate les différents avantages à être berger sans terre. Ce nouveau système est de plus en plus choisi par les éleveurs en raison des problèmes de gardiennage rencontrés aujourd'hui en montagne.

Points positifs :

- Faciliter d'installation, notamment pour les jeunes souhaitant s'installer hors cadre familial.

Environnement

Voici les apports pour l'environnement :

9. Anne Aragon, « La transhumance ovine dans les Pyrénées : pratique ancestrale et solution d'avenir, aspects zootechniques et sanitaires »

Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2018, 146 p.

http://oatao.univ-toulouse.fr/21273/1/Aragon_21273.pdf

Selon ce document, les estives sont généralement pâturées par plusieurs espèces domestiques qui permettent de maintenir l'équilibre de ce milieu ouvert. C'est la règle des trois dents :

« - les ovins sont sélectifs et préfèrent les herbes tendres et rases,
 - les caprins acceptent tout type de végétal,
 - les équins préfèrent les plantes grossières et consomment les branches feuillues et les ligneux bas. »

Le pâturage des équins permet d'améliorer et de diversifier la composition botanique de l'estive. Ils agissent également sur la strate arbustive (genêt, églantier, prunellier) par leur piétinement et maintiennent ainsi le milieu ouvert ou permettent de le rouvrir. Les ovins quant à eux permettent de créer ou de maintenir une diversité biologique en pacageant même dans les endroits accidentés, inaccessibles aux autres espèces ou sur des milieux peu productifs refusés des autres animaux.

De plus la cohabitation ovins/bovins sur une même estive permet d'avoir une fumure beaucoup plus homogène et de diminuer l'acidité des sols. De nouvelles espèces telles que le trèfle alpin peuvent alors s'y développer, augmentant encore la diversité floristique de l'estive.

La diversité d'espèces domestiques pâturant en estive permet donc d'améliorer et de diversifier la flore des estives en maintenant les milieux ouverts, favorables à de nombreuses

espèces animales ou végétales. L'élevage transhumant ovin, parallèlement à l'élevage des autres espèces, contribue ainsi à la biodiversité des écosystèmes pastoraux.

Ce document soulève également que du fait de la déprise agricole, de nombreuses estives ou zones intermédiaires ont tendance à se refermer, envahies par les ligneux. Le débroussaillage et/ou l'écobuage permettent alors de les rouvrir. Cependant, pour maintenir cette ouverture il est nécessaire d'y mettre en place une gestion pastorale adaptée (broutage, piétinement). Il permet alors de regagner des milieux ouverts dont, on l'a vu, l'intérêt écologique est important.

« Les systèmes pastoraux recherchent l'efficience plutôt que la productivité en utilisant des ressources hétérogènes. Ils sont à la fois productifs et économes en ressources naturelles. »

Points positifs :

Maintien de la biodiversité des estives pyrénéennes.

24. J.-C. Duclos et M. Mallen, « **Transhumance et biodiversité : du passé au présent** »
Revue de géographie alpine, tome 86, n°4, 1998, pp. 89-101

https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1998_num_86_4_2904

Ce document met en évidence que la bonne conduite des troupeaux par le berger permet de maintenir la biodiversité des écosystèmes naturels. En effet, on constate aujourd'hui qu'avec la modification des pratiques pastorales conduisant à une moins bonne conduite des animaux, la biodiversité a tendance à décroître. Les quartiers bas utilisés en juillet se referment en raison de leur sous-utilisation voire de leur abandon. Dans les hauts quartiers d'août le manque de conduite fait que les brebis montent trop fréquemment sur les crêtes pour y séjourner plus longtemps. Or ces zones fragiles et vulnérables de lithosol sur lequel se développe une végétation fragile sont dégradées par le piétinement et le pâturage excessifs. C'est pourquoi parvenir à stabiliser les éleveurs sur leurs estives mais aussi avoir suffisamment de bergers, répartis sur des unités pastorales de tailles adaptées et réalisant une bonne conduite de leur troupeau, permet de garantir la biodiversité des estives.

Points positifs :

Maintien de la biodiversité.

31. Pauline Marques, Loïc Espouy, Anthony Ghilardi et Landry Pann, **Film « Pastoralisme et biodiversité »**
Propos de Jean-Guillaume Thiebault, 2018

<https://www.youtube.com/watch?v=RN-JLunRr-o>

Ce film traite du lien existant entre le pastoralisme et la biodiversité pyrénéenne. Selon les propos de Monsieur Thiebault, l'activité pastorale permet de conserver des milieux en mosaïque (mosaïque de landes et de pelouses) dont dépendent de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale telles que les galliformes (habitat, nourriture, élevage des jeunes,

etc.). Par exemple la majeure partie de l'année, le grand tétras a besoin de forêts ouvertes où il trouve le gîte et le couvert. Or cet idéal forestier est souvent favorisé par le pastoralisme (parcours forestiers). Cependant au printemps, la poule du grands tétras recherche une mosaïque de milieux (landes ouvertes et pelouses) nécessaire à l'élevage de ses jeunes. Là encore le pastoralisme permet de maintenir ces milieux. De plus, les excréments des animaux domestiques, autant que ceux des animaux sauvages, attirent une importante entomofaune dont se nourrissent les poussins du grand tétras.

Points positifs :

Maintien de la biodiversité.

32. Vincent Vignon, « **Réflexion sur le pastoralisme et la qualité biologique des milieux naturels de montagne** »

Gazette des grands prédateurs, 2007

https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2007/06/pastoralisme_et_biodiversite.pdf

Cet article est une réflexion sur l'origine des milieux ouverts, qu'ils soient naturels ou anthropiques et donc liés à l'activité pastorale. Il traite ensuite du rôle des grands herbivores domestiques et sauvages dans le maintien des milieux ouverts et de leur biodiversité. Il présente enfin l'impact écologique des modifications de pratiques pastorales ainsi que les perspectives et les enjeux pour l'avenir.

Points positifs :

- Maintien de la biodiversité : Dans son article Vincent Vignon indique que le pastoralisme favorise l'expansion de l'aire de répartition d'espèces végétales. En effet, les bêtes transportent dans leur pelage des graines pouvant alors être disséminées à plusieurs kilomètres voire centaines de kilomètres lors des grandes transhumances. Des espèces animales, en particulier les insectes, réalisent de la même manière des déplacements de quelques kilomètres. L'ouverture des milieux par le pastoralisme permet en outre l'expansion d'espèces animales capables de parcourir des distances importantes (oiseaux, insectes, etc.). Ces déplacements favorisent parallèlement la diversité génétique de ces populations d'être vivants.
De plus, cet article indique que les ongulés maintiennent les souilles des zones humides et des sols piétinés. Or ces milieux décapés permettent l'installation d'espèces pionnières. Ils transportent les graines entre les zones humides. Ensuite dans leurs coulées, on retrouve des végétaux rares tels que les lycopodes.
La présence de troupeaux induit l'émission d'excréments et de cadavres qui vont faire intervenir une multitude d'espèces du système saprophages (champignons, animaux, plantes) dont le rôle est de recycler cette matière organique.
Le pastoralisme favorise donc tout l'écosystème du milieu dans lequel il intervient, des champignons aux charognards.
- Rôle sanitaire : De plus ce document montre que l'association des bovins et des ovins limite l'impact des parasites gastro-intestinaux des animaux domestiques mais aussi sauvages. En effet quand ces animaux consomment des plantes, ils ingèrent les larves des parasites qui peuvent les affecter. Mais ils avalent aussi ceux d'autres herbivores avec lesquels ils cohabitent. Cette consommation croisée entraîne une

mortalité supérieure chez les larves des parasites et réduit donc fortement le parasitisme, tant chez les bêtes domestiques que sauvages.

29. Article « **Un berger sans terre en estive en Haute-Garonne** »

Conseil départemental de la Haute-Garonne, 3 juillet 2018

https://www.haute-garonne.fr/actualites/un-berger-sans-terre-en-estive-en-haute-garonne?fbclid=IwAR3eM7wH3GHsvLGOKF-wsjRWCgZ_ZYbjascCpDGuD0On7QYdJWXN7wQDkK8

« L'apport de leurs crottins comme matière organique chargée de l'azote du trèfle est bénéfique à la céréale. »

Points positifs :

- Fertilisation du sol : les excréments constituent une matière organique chargée d'azote qui est bénéfique aux céréales. De plus les sabots des ovins aèrent le sol et favorise l'infiltration de l'eau
- Croissance des plantes : de plus le déprimage permet d'augmenter le tallage et renforce le système racinaire.

33. Frédéric Hénin, « **La transhumance : entre enjeux économiques et écologiques** »

Web-Agri, 2014

<http://www.web-agri.fr/actualite-agricole/economie-social/article/la-transhumance-entre-enjeux-economiques-et-ecologiques-1142-101406.html>

Frédéric Hénin nous montre ici différents points positifs qu'a l'élevage ovin transhumant tant sur l'environnement (gestion des risques, biodiversité) que sur l'économie (emplois saisonniers). Il nous renseigne ensuite sur le métier de berger (emplois, formation) et sur les débouchés de la filière ovine.

Les MAEC mises en place par les groupements pastoraux, intégrant les enjeux environnementaux, et la prime à l'herbe contribuent à la protection des faciès de végétation fragiles en adaptant les pratiques pastorales.

Points positifs :

Maintien de la biodiversité.

34. Article « **Estive et patrimoine environnemental** »

Fédération pastorale de l'Ariège

<http://www.pastoralisme09.fr/pastoralisme-et-biodiversite>

Cet article de la Fédération Pastorale de l'Ariège présente brièvement l'intérêt patrimonial des estives ariégeoises (environnement, paysagers et architectural). Il révèle aussi les menaces pesant sur ce patrimoine du fait des modifications des systèmes agro-pastoraux.

On retiendra de ce document que la grande majorité du territoire pastoral des Pyrénées centrales est répertoriée en tant que ZNIEFF (Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), ZICO (Zone d'Intérêt Communautaire) ou encore Natura 2000, etc. Il est également en partie recouvert par le Parc National des Pyrénées, le Parc Naturel Régional des Pyrénées ariégeoises ainsi que par plusieurs réserves naturelles nationales ou régionales.

Points positifs :

Maintien de la biodiversité.

35. Article « **Déclin du pastoralisme : des conséquences insoupçonnées** »

Coordination rurale (syndicat d'agriculteurs)

<https://www.coordinationrurale.fr/declin-du-pastoralisme-des-consequences-insoupconnees/>

Cet article présente l'impact de la mondialisation sur les systèmes agro-pastoraux de montagne et l'impact qu'elle a sur ceux-ci. Il explique succinctement le mode de fonctionnement de ces systèmes. Ensuite, il s'attarde sur quelques conséquences de la fermeture des milieux pastoraux. Enfin, il aborde la problématique de la cohabitation avec les grands prédateurs.

De ce document, il ressort que l'entretien des espaces par le pastoralisme permet de limiter les risques incendies et avalanches. En effet, le pâturage des animaux en sous-bois limite la proportion de broussailles inflammables ou entretient les pares-feux. Des opérations locales agri-environnementales « Défense des forêts contre l'incendie » ou des contrats entre éleveurs et forestiers sont par exemple mis en place sur les zones présentant un risque.

De plus, les pelouses d'altitude, rases car pâturées par les troupeaux avant l'hiver, retiennent mieux le manteau neigeux et limitent ainsi les risques d'avalanche.

Points positifs :

Prévention des risques.

36. Article « **La transhumance : une activité économique et environnementale** »

Campagne et environnement, Propos de Pierre et Jean-François Lascurettes, Bergers dans le Haut Ossau (Pyrénées-Atlantiques), 2008

<http://campagnesetenvironnement.fr/la-transhumance-une-activite-economique-et-environnementale/>

Cet article présente le pastoralisme comme une activité économique nécessaire aux agriculteurs de montagne mais également favorable à l'environnement. Il s'appuie sur le discours de deux bergers du Haut Ossau (Pyrénées-Atlantiques).

Points positifs :

- Prévention des risques : ce document met également en évidence le rôle de l'élevage transhumant dans la gestion des risques. En effet, l'entretien des prairies, des haies et des talus permet d'absorber l'eau excédentaire lors des crues. Ce bocage des zones

intermédiaires et des fonds de vallée sert ainsi de zone tampon et, en limitant le ruissellement, permet d'éviter les inondations.

- Stockage du carbone : l'herbe, comme tous les végétaux chlorophylliens en réalisant leur photosynthèse, capte le carbone de l'air. Elle compense ainsi l'émission des gaz à effet de serre (GES) tels que le carbone et lutte donc contre le réchauffement climatique.

« L'herbe est un véritable piège à carbone. »

- De plus, la consommation de l'herbe par les ovins évite de devoir les nourrir avec des céréales exigeant un transport rejetant des GES l'atmosphère, des intrants polluant les sols et l'eau.

37. Site internet de la COPYC, **page sur la Brebis des Sommets**
2017

<https://www.copypyrenees.com/copie-de-l-ovi-bio>

Cette page du site de la COPYC présente la marque Brebis des Sommets. Pour pouvoir appartenir à cette marque, les animaux et leur élevage doivent remplir certaines conditions. L'une des conditions que doivent remplir les élevages est que *« l'abattage doit être réalisé dans la zone de production »*. Ainsi cela limite les rejets de CO₂ qu'entraînerait un transport sur de plus longues distances. La pollution de l'air et l'impact climatique est donc réduite.

Points positifs :

Limitation des émissions de GES.

38. Site internet inn'Ovin, **« Comprendre les enjeux environnementaux de l'élevage ovin, un Vademecum pour la filière allaitante »**

Institut de l'élevage ; Interbev, 2014

http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/10/Comprendre-enjeux-environnementaux-elevage-ovin_BD.pdf

Ce document répertorie les différents enjeux par lesquels est concerné l'élevage ovin en France.

« Les prairies, parcours et haies compensent entre 30 % et 100 % des émissions de GES d'un élevage ovin »

Points positifs :

- Stockage du carbone : les bocages ou les estives utilisés par les élevages ovins transhumants, en plaine et en montagne donc, stockent le carbone et compensent ainsi leurs propres émissions de GES tels que le CO₂.
- Faible consommation d'eau : l'élevage ovin a la particularité de consommer peu d'eau. En effet l'herbe consommée par les ovins contient déjà 80 % d'eau et le

pacage des bêtes valorise l'eau des pâturages (estives et parcours en montagne ou prairies en plaine).

39. Article « **Entretien des coupures de combustible par le pastoralisme : guide pratique** »

Réseau Coupure de combustibles, 2009

http://www.dpfm.fr/phocadownload/COUPURES_COMBUSTIBLES/RCC12-2008_guide_pratique8pastoralisme.pdf

Ce document du réseau Coupures de combustible traite de l'entretien par le pastoralisme de coupures de combustibles permettant de lutter contre le risque incendie, particulièrement dans les régions méditerranéennes.

Points positifs :

- Prévention des risques : une coupure de combustible est une bande de végétation rase (pelouse) séparant deux massifs forestiers et permettant ainsi, en cas d'incendie, d'empêcher la propagation du feu d'un massif à l'autre. Or ces coupures sont souvent entretenues par le pacage des troupeaux, ce qui permet à l'éleveur d'y faire son activité mais présente aussi un intérêt pour le gestionnaire DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies).
En effet le pacage des bêtes permet de diminuer le combustible sur les coupures (élimination des semis de ligneux, consommation des arbustes). Cela maintient ainsi « l'opérationnalité de l'ouvrage pendant l'intervention des services de lutte » et diminue ou interrompt la propagation du feu.
Ensuite le coût d'entretien de ces coupures est atténué puisque le pastoralisme fait diminuer la fréquence des opérations d'entretien (débroussaillage).
Enfin le pastoralisme a « un impact annuel, à la fois sur l'herbe et les ligneux créant une hétérogénéité défavorable à la propagation du feu.
- Réduction des émissions de CO₂ : l'entretien des coupures de combustible par le pastoralisme est moins polluant qu'un entretien par débroussaillage, broyage, etc.

Alimentaire / qualité

Voici la liste des apports pour l'alimentaire et de sa qualité :

40. « **Filière ovine du sud-est** », la Maison régionale de l'élevage et de INTERBEV Paca

<https://www.evise.fr/index.php/patrimoine/la-transhumance>
<https://www.evise.fr/index.php/publication/fiches-techniques/2013-03-21-09-50-06/file/964-rectal-trans10>

Cette plaquette présente les différentes transhumances qui existent. Elle met en avant que la transhumance estivale est une tradition de grande ampleur et qu'au contraire il existe parfois des plus petites transhumances, par exemple hivernales ou encore entre deux vallées qui sont quant à elles plus discrètes mais tout aussi importantes. La plaquette expose les différentes races rustiques qu'il existe dans le Sud Est et les formes de transhumances. La transhumance permet de réaliser des produits de meilleure qualité, permettant aux éleveurs

de créer des labels ou outils de valorisation. Enfin, il est dit que les labels sont les réponses aux attentes de la société, et que la pratique de la transhumance est une pratique qui doit être respectueuse du milieu pour pouvoir satisfaire les enjeux culturels, environnementaux, etc.

« La viande issue d'ovins transhumants est de très bonne texture. Les agneaux reçoivent une alimentation naturelle et équilibrée, basée essentiellement sur l'apport du lait maternel. Du fait, aussi, d'un excellent équilibre muscle/gras, son arôme et sa saveur sont exquis. Pour répondre à la demande accrue des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité, de garantie d'origine et de mode d'élevage, les éleveurs ont fait le choix d'une production sous signes officiels de qualité ».

« Apte à préserver les conditions d'un rapport équilibré avec le milieu naturel, propre à satisfaire des exigences de tous ordres, alimentaire, social, environnemental, culturel, voire spirituel ... »

« Clé de voûte d'un mode d'élevage basé sur le pâturage, la transhumance garantit des productions (viande, laine) de grande qualité, rythmée par les cycles naturels de l'herbe et de l'animal. »

Points positifs :

- Une meilleure qualité de la viande, du fait du bon rapport entre le gras et le muscle, ce qui apporte de la saveur à la viande. Cette dernière a une meilleure texture, elle est plus goûteuse, et aussi plus riche en protéines et en oligo-éléments, ce qui influe donc sur la santé de l'homme. Celui-ci risque moins d'être affecté par des problèmes de santé liés à ces paramètres. La qualité de la viande est due à une alimentation de l'animal saine et diversifiée. Les végétaux présents sur l'estive permettent de remplacer le grain, et ainsi de développer l'« arôme » de la viande.
- Production de qualité avec des outils de valorisation comme les labels. Ces derniers servent de garantie pour le consommateur. Ils sont gages de qualité, l'éleveur a un cahier des charges à remplir, ce qui lui permet aussi d'augmenter le prix de la viande.
- Modèle pour le développement durable entre attentes des consommateurs et respect des milieux. Les consommateurs sont de plus en plus exigeants. Par le biais des gages de qualité, les éleveurs tentent de répondre aux besoins. Il s'agit de produire tout en ne dégradant pas le milieu, car sinon les écosystèmes se trouveraient impactés.
- Permet de garantir des productions comme la laine et la viande, tout en respectant le cycle de l'herbe et le bien-être de l'animal. Cette garantie permet de sécuriser toute la chaîne de production, au niveau des emplois et même de créer de la valeur ajoutée au niveau local en faisant travailler les bouchers ou grossistes des alentours. On peut dire qu'elle dynamise la filière et le territoire.

41. Claire Aubron, Jean-Pierre Boutonnet, Charles-Henri Moulin, « **La dynamique ovine dans les Alpes-de-Haute-Provence, entre rémunération des qualités de viande et des services environnementaux, l'équilibre incertain** »

Histoire et sociétés rurales, Vol.44, 2015

<https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2015-2-page-57.htm>

A partir du titre « Des produits divers et de qualité : l'articulation aux enjeux environnementaux », cet article traite des différentes formes de produits qu'il existe autour de la viande ovine dans le Sud-est. L'appellation des Agneaux de Sisteron et ses abattoirs sont ainsi développés. Tout d'abord, il y a la vision dite « pastorale » de l'agneau, puis la dynamique qui existe autour de cette filière, c'est à dire tous les acteurs qui rendent le territoire vivant. Ensuite, il est dit qu'avec des outils de valorisation tel que les AOP, les viandes sont de meilleure qualité et permettent de mieux rémunérer l'éleveur. Le développement de cette filière est un véritable enjeu sur ce territoire et d'autres.

« Dans un milieu peu favorable à l'engraissement mais qui présente l'avantage d'être situé à proximité d'un grand bassin de consommation de viande ovine, on observe qu'une importante diversité de produits s'est maintenue, voire développée. Entre l'agneau maigre d'export, l'agneau de Sisteron, l'agneau de bergerie standard, l'agneau d'herbe halal ou issu d'un abattage classique et les pièces et préparations de viande pour la vente directe, le secteur ovin des Alpes-de-Haute-Provence est doté de toute une gamme de produits « viande », considérés comme étant « de qualité » par leurs consommateurs respectifs. Cette diversité, cette reconnaissance des qualités de produits, ainsi que la structuration des filières autour d'un abattoir performant comme celui de Sisteron constituent des atouts certains pour l'élevage ovin du département, par rapport notamment à d'autres régions de montagne françaises. »

Points positifs :

- La diversité des débouchés des produits permet de valoriser de différentes manières la filière ovine et ainsi de proposer une gamme de produits diversifiés répondant à tous les consommateurs.
- Dans les Alpes de Haute Provence, malgré une grande quantité de produits, ils sont tous considérés comme de qualité par le consommateur, du fait du respect du cahier des charges par l'éleveur et la bonne qualité de la viande.

42. Article « **Les habitudes de consommation : le Français, un consommateur de gigot** »

Dans « La consommation de viande ovine : une baisse difficile à enrayer », FranceAgriMer n°14, juin 2012

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/16751/129401/file/SYN-VRO-Conso-ovine-2012.pdf>

Le document traite de la consommation de la viande ovine en France. Il met en avant le fait que la consommation de viande ovine baisse, et qu'elle est difficile à faire remonter. On peut

y voir les habitudes de consommation des ménages en France et les perspectives à mettre en place pour les années à venir.

« Au total, les ménages achètent 97 % de leur viande ovine en frais (ou "chilled"). Seulement, 3 % des quantités achetées sont de la viande surgelée, notamment des gigots. »

Points positifs :

Il est intéressant de voir que le consommateur achète de la viande fraîche pour la majorité et non de la viande surgelée. On peut donc en déduire que les ménages sont friands d'une bonne qualité de viande. Cela permet à l'éleveur de mieux valoriser ses produits. L'éleveur percevra plus d'argent sur un produit frais que sur un produit surgelé qui peut venir de l'étranger par exemple. Cela permet également de faire vivre la filière ovine et tous les acteurs qui entrent en jeu. Le consommateur s'y retrouve aussi puisque c'est une viande de qualité supérieure au niveau organoleptique, il y a donc peu de risques pour la santé.

43. Marie-Hélène Aubert, François Guerber, Yves Brugière-Garde, Charles Dereix, **Rapport interministériel « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides »**, Juillet 2017

<https://agriculture.gouv.fr/preservation-de-lelevage-extensif-gestionnaire-des-milieux-humides>

Les deux parties qui nous intéressent sont celle concernant le bio, et celle sur la différenciation et labellisation des produits. S'agissant de cette dernière partie, le but est de créer un label qui valorise les productions à l'herbe sur les milieux naturels. Le rapport parle de label pour valoriser des produits de qualité tout en assurant une gestion durable des milieux, à savoir valoriser la qualité fourragère comme avec l'AOP « tomes des Bauges ». Pour l'autre partie, il apparaît que le bio est un gage supplémentaire de qualité pour la viande. Des exploitants disent qu'il est possible de réussir quand on fait du bio, on peut donc essayer de voir large en pensant le généraliser. Il est aussi dit que le bio permet de mieux respecter le bien-être animal, mais aussi de préserver les écosystèmes tout en essayant de répondre à la demande des consommateurs.

« Faire le choix de l'agriculture biologique, c'est ménager les animaux : produire moins de lait, c'est moins solliciter les vaches, qui deviennent plus résistantes ; c'est améliorer le revenu de l'exploitation et la rémunération de l'heure de travail en diminuant les intrants et en augmentant le prix de vente sensiblement ; c'est respecter l'écosystème, ses fonctionnalités ; c'est répondre à une demande sociétale de plus en plus affirmée : les Français dorénavant font confiance au « Bio », ils y recourent pour des motifs de santé et d'environnement ; c'est enfin s'inscrire dans une dynamique de développement et soutenir l'emploi ».

« Un label permettrait au consommateur de contractualiser avec les agriculteurs pour des produits de qualité assurant la gestion durable des milieux naturels. »

Points positifs :

- Mettre en place l'agriculture biologique c'est à la fois mieux préserver les écosystèmes, en mettant moins d'intrants sur les pâtures ou champs, limiter l'impact des produits chimiques et tenir compte du bien-être animal pour les troupeaux transhumants en estive. Ainsi, l'animal devient de plus en plus résistant aux maladies, ce qui permet à l'éleveur d'économiser des coûts de production et lui permettre de mieux gagner sa vie, puisqu'il dépense moins d'argent.
- Les Français font confiance au bio, on peut en déduire qu'ils aiment la viande de qualité. Donc ce label permet de valoriser le territoire local en faisant fonctionner les acteurs locaux, et aussi de mieux rémunérer l'agriculteur en étant un gage de qualité supplémentaire. Le bio permet de répondre à la demande sociétale, c'est donc un outil à développer.

44. S. Prache, M. Benoît, J.-P. Boutonnet, D. François, L. Sagot, « **La production d'ovins viande en France – 1^{ère} partie** »

Viande et produits carnés, la revue française de la recherche en viande et produits carnés

<https://www.viandesetproduitscarnes.fr/index.php/fr/processtechnologies/468-la-production-dovins-viande-en-france-1ere-partie>

Dans cet article, on peut observer les différences pour les animaux entre une alimentation avec du grain et une alimentation essentiellement fourragère. L'article présente les bienfaits de la viande à l'herbe sur la santé de l'homme et sur la qualité nutritive.

« La nature de l'alimentation influence fortement les qualités sensorielles et nutritionnelles de la viande et de la carcasse des agneaux ».

Points positifs :

- Les agneaux qui se nourrissent de foin et de fourrage ont un gras de couverture plus ferme que les agneaux de bergerie : il y a plus de dépôts d'acide gras sur les agneaux de bergerie. Par rapport à l'alimentation en bergerie avec du concentré et du foin, l'élevage à l'herbe des agneaux est favorable à la valeur santé pour l'Homme au niveau des acides gras déposés dans la viande. La graisse est moins dangereuse pour la santé de l'Homme, à savoir des problèmes de digestion ou des maladies qui peuvent apparaître. L'élevage à l'herbe est donc favorable du point de vue des qualités nutritionnelles de la viande d'agneau pour l'homme.
- La viande des ovins élevés à l'herbe est plus sombre et a une saveur plus importante que celle des agneaux élevés en bergerie. C'est intéressant car la viande contient plus de saveur et plus d'arômes, et une fois cuite on ressent en bouche l'effet de la molécule responsable des arômes, notamment contenue dans le gras.
- La viande produite sur des agneaux élevés à l'herbe est de meilleure qualité, les agneaux ont besoin de plus de temps pour développer la viande car la croissance se fait plus lentement, mais si l'agneau est abattu à un âge adapté, la viande dégagera une saveur très importante ce qui peut être intéressant comparé aux agneaux de bergerie qui ont une saveur peu élevée.

45. Article « **L'importance du pâturage** »

La ferme de la Colline, 2012-2013

<http://www.fermedelacolline.com/agneaux-de-paturage-biologiques-cest-mieux/>

Ce site traite de l'importance du pâturage sur la santé de l'Homme, sur l'environnement et sur la santé des animaux. Il énonce les différents bienfaits du pâturage. Mais cette pratique est avant tout « un art et une science ».

« La viande de pâturage contient plus de la vitamine E, bêta-carotène, vitamine C, d'acide linoléique et d'oméga-3. Contrairement aux bienfaits oméga-3, ce sont les oméga-6, reconnus pour bloquer les artères et contribuer aux maladies cardio-vasculaires qui sont présentes dans la viande d'élevage d'agneaux aux grains ».

Points positifs :

- Une croissance des agneaux plus lente, mais plus près de la nature et avec de nombreux avantages pour tout le monde. L'agneau a un grand espace quand il est en estive, il n'est pas stressé contrairement à l'agneau de bergerie qui est dans des parcs. Il peut donc s'alimenter avec une ration abondante et peut se gérer, il n'est pas confronté à une compétitivité constante sur l'alimentation avec ses congénères. Si tous les facteurs sont réunis, il ne sera pas nécessaire d'utiliser de médicaments, l'agneau développera moins de maladies.
- Le consommateur est satisfait car il peut acheter une viande fraîche de qualité, et ainsi être en bonne santé lui aussi. La qualité nutritionnelle de la viande est largement supérieure à la viande d'agneau de bergerie.
- Pour l'éleveur, le « bio » est une marque supplémentaire de valorisation, ce qui lui permet de pouvoir mettre un prix un peu plus élevé. L'éleveur aura un revenu optimisé, que ce soit en raison du prix de vente ou grâce au coût de production moins important.

9. Anne Aragon, « **La transhumance ovine dans les Pyrénées: pratique ancestrale et solution d'avenir, aspects zootechniques et sanitaires** »

Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2018, 146 p.

http://oatao.univ-toulouse.fr/21273/1/Aragon_21273.pdf

Points positifs :

- Thème du bien-être animal et la méthode d'élevage favorable au développement positif des ovins, leur santé, leur mouvement et leur place dans la nature. L'élevage transhumant est positif pour les animaux, ils permettent de s'alimenter d'une ressource plus naturelle, de façon illimitée. De plus, les maladies sont moins importantes et se propagent plus difficilement en estive que dans une bergerie.
- Diminution de la pression sanitaire : les animaux passent plusieurs mois en estive, milieu sain grâce au vide sanitaire naturel (absence d'animaux en période de basses températures, permettant d'assainir le milieu par la rupture des cycles) qui dure les

2/3 de l'année. Cela leur permet d'évoluer dans un milieu où la contamination, notamment parasitaire, est faible. De même, lors du retour en bergerie, les animaux sont déparasités et passent ensuite les mois d'hiver dans un milieu sain, en laissant les prairies de l'exploitation s'assainir, ce qui limite la contamination au printemps. Au fil des ans, les milieux dans lesquels évoluent les animaux s'assainissent et les traitements nécessaires sont beaucoup moins importants que dans des exploitations de plaine. La rusticité des animaux, l'élevage extensif et en milieu sain (en particulier la période estivale dans un milieu vaste avec peu de chargement animal) permettent également de réduire le recours aux autres traitements, notamment antibiotiques ».

- Dans une autre mesure il est aussi montré que quand le mouton subit une période de restriction, puis une phase compensatrice terminée, la viande est plus tendre.

Valorisation / communication

Une fois les informations récoltées sur la promotion de la filière ovine en France et Pyrénées Centrales nous nous posons la question suivante : ***Comment la filière ovine valorise ses produits ? Par quels moyens ? Quels supports ?***

Dans un premier temps, il est nécessaire d'apporter à la valorisation du produit un point sur la partie amont : valoriser le statut de l'animal et sa nécessité pour entretenir nos milieux et éviter le renfermement des paysages, mettre l'accent sur les pratiques traditionnelles de l'élevage, le respect de l'animal et de l'environnement, mettre en avant que chaque ressource peut être développée soit en viande, soit en production de laine.

Plusieurs supports pour plusieurs occasions : vidéos, affiches, jeux.

Pour valoriser ces idées plusieurs points peuvent être abordés :

- Pour les emballages des produits, il est intéressant de favoriser les matières recyclables.
- Utiliser les circuits courts et favoriser les petits commerces locaux de bons produits.

Pour communiquer ces idées plusieurs points peuvent être abordés :

- Une vidéo de présentation par drone : présentant le circuit de la viande de la phase amont à la phase aval. S'appuyer sur des paysages (valoriser le territoire), sur des troupeaux (mettre en avant le métier d'éleveur), les produits locaux et de qualité (point de vue de la restauration, de plat, d'épicerie locale). Une vidéo par drone est d'une part tendance pour le jeune public mais permet aussi d'avoir un esprit plus ouvert de par la vision « d'en haut ».
- Une affiche regroupant les points sous forme de schémas/ dessins dans le thème socio-culturel, économique et environnemental.
- La mise en place de panneaux sur les estives où les troupeaux / éleveurs sont présents pour accentuer la sensibilisation sur les produits locaux de qualité, la favorisation des circuits courts, le respect de l'environnement, l'entretien des paysages et même quelques anecdotes d'éleveurs, ou encore des recettes pour régaler les papilles des touristes.

- Des supports plus « ambulants » pouvant être déplacés lors d'événements tels que des figurines ou des statues. La création d'un jeu pour enfants sur les règles d'hygiène quand on travaille dans l'alimentaire par exemple.
- Création d'ateliers cuisine pour permettre de découvrir le travail d'un boucher et d'un cuisinier autour d'une viande locale de qualité et proposer diverses recettes pour tout public.
- Atelier laine : apprendre à travailler une matière première encadrée par des professionnels.
- Des ateliers dégustations pour comparer les qualités des viandes (faire déguster des viandes industrielles et des viandes locales de qualité).

Les Aides du 2nd pilier de la PAC aux éleveurs ovins transhumants

Voici les apports des aides du second pilier de la PAC :

46. Association EUSKAL HERRIKO, « **Les aides découplées (PAC)** »
2018

<https://ehlgbai.org/fr/pac/>

D'après ce document, les aides fournies aux éleveurs sont souvent consacrées au nombre de têtes dans l'exploitation. Les élevages ovins possèdent une procédure pour percevoir les aides, des normes très précises sont apportées sur le troupeau, par exemple détenir au minimum 50 brebis pendant 100 jours à compter du 25 février.

« Les aides au secteur ovin (lait et/ou viande) prennent la forme d'une prime à la brebis complétée d'une surprime pour les 500 premières brebis : une aide de base, de 22,30 € par brebis, majorée de 2 € par brebis sur les 500 premières brebis (application de la transparence GAEC).

Critères d'éligibilité : demander l'aide pour au minimum 50 brebis éligibles et les détenir au 1er février ; détenir le cheptel engagé pour 100 jours à compter du 1er février de la campagne en cours ; en cas de critère de productivité (agneau vendu, c'est-à-dire sorti vivant de l'exploitation, par brebis et par an) inférieur au 0,5 requis, réduction proportionnelle du nombre de brebis éligibles ; le remplacement de brebis engagées par des agnelles de renouvellement est possible, dans la limite de 20 % de l'effectif engagé à l'aide, et si ces agnelles ont été identifiées au plus tard le 31 décembre de l'année précédant la demande d'aide. »

Points positifs :

Les points relevés dans ce document sont les aides associées au nombre de têtes dans le troupeau pour sensibiliser les éleveurs à produire un élevage de qualité accessible à tous.

47. Arnaud Carpon, « **Tous les montants des aides couplées animales** »

26 avril 2017

<http://www.web-agri.fr/actualite-agricole/juridique-fiscal/article/tous-les-montants-des-aides-couplees-animales-1148-127310.html>

Ce document présente les critères montrant les aides développées pour un élevage de qualité mais aussi pour la valorisation et la protection de l'environnement. Ce texte montre la diversité financière apportée aux éleveurs, ce qui permet de valoriser l'élevage ovin ou autre auprès des nouvelles générations.

« Montant de l'aide : de 15 € à 32 € par tête. L'aide de base est de 15 € par brebis, majoré de 2 € pour les 500 premières brebis. Une aide complémentaire, de 9 € par brebis, est allouée aux élevages engagés dans une démarche de contractualisation ou qui commercialisent leur production dans le cadre d'un circuit court. Une aide complémentaire, de 6 € par brebis, est octroyée à ceux respectant au moins l'une des trois conditions suivantes : se conformer à un critère de productivité d'au moins 0,8 agneau vendu par brebis et par an ; être engagé au titre d'une démarche qualité (signe officiel de la qualité et de l'origine, certification de conformité produit, agriculture biologique), être nouveau producteur, pendant les trois premières années de l'atelier. Pour bénéficier de l'aide, il faut faire une demande pour au moins 50 brebis, détenir le cheptel engagé pour 100 jours à compter du 1er février de la campagne en cours, localiser les animaux en permanence, respecter un critère minimum de productivité d'au moins 0,4 agneau vendu (c'est-à-dire sorti vivant de l'exploitation) par brebis et par an. Le remplacement de brebis engagées par des agnelles de renouvellement est possible, dans la limite de 20 % de l'effectif engagé à l'aide, et si ces agnelles ont été identifiées au plus tard le 31 décembre de l'année précédant la demande d'aide »

Points positifs :

Les points positifs relevés dans ce document sont l'apport des aides financières par l'Etat sur les exploitations qui se développent. Cela valorise leur production en circuit court, et leur permet d'améliorer la qualité du produit. Un autre point positif est la sensibilisation des nouveaux éleveurs grâce à l'apport financier dès l'installation.

48. Edmond Tchakérian (IE), Jean-François Bataille (IE), Marc Dimanche (SIME), Jean-Pierre Legeard (CERPAM), « **Pastoralisme, élevage ovin et prédation dans le sud-est de la France** »

2000

<http://www.eleveursetmontagnes.org/le-metier-deleveur/74-pastoralisme-elevage-ovin-et-predation-dans-le-sud-est-de-la-france>

Ce document présente les différentes aides apportées aux éleveurs ainsi que leurs critères de manière explicative pour faciliter leur travail mais aussi leur mode de vie.

« L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN)

Y a droit tout éleveur de moins de 65 ans, dont la résidence et plus de 80 % de l'exploitation sont situés en zone défavorisée et qui s'engage pour cinq ans à poursuivre son activité. Existant depuis 2001, elle est calculée sur la base des surfaces déclarées, avec un minimum de 3 hectares et de 3 UGB, et un plafond de 50 hectares par exploitation. Conditionnée au respect d'une fourchette de chargement, elle fait l'objet d'une majoration pour les 25 premiers hectares primés de 35 % en 2007.

Cofinancée à 50 % par l'Union européenne, son montant varie selon que l'élevage est transhumant ou non, et qu'il est situé dans une zone plus ou moins difficile d'accès (zone de haute montagne, de montagne, de piémont ou défavorisée simple), dans une fourchette allant de 49 à 245 euros.

** La prime herbagère agro-environnementale (PHAE)*

Il s'agit d'une mesure de gestion extensive des surfaces en herbe dont l'objectif est de les stabiliser, en particulier dans les zones menacées de déprise agricole, et d'y maintenir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Elle permet à un éleveur de souscrire soit la mesure visant le maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive, soit les mesures de gestion extensive des prairies par fauche ou pâturage, prévues dans le plan de développement rural national.

A compter de l'année 2007, une version rénovée de la PHAE -la PHAE 2- a été mise en œuvre. Son cahier des charges reprend les grands principes de la PHAE, en simplifiant et en renforçant ses exigences.

** Les contrats d'agriculture durable (CAD) et les contrats territoriaux d'exploitation (CTE)*

Le CAD est un contrat administratif signé entre l'Etat et un exploitant agricole pour cinq ans, par lequel ce dernier s'engage à développer un projet qui intègre les fonctions environnementales, économiques et sociales de l'agriculture, en vue d'un développement durable.

Il présente un volet obligatoire qui concerne la souscription à des mesures agro-environnementales visant un ou plusieurs des objectifs (lutte contre l'érosion des sols, diversité biologique, entretien et préservation des paysages et du patrimoine culturel ...), et peut également contenir un volet optionnel d'investissements qui concerne les aspects économiques et sociaux.

Au cours des années 2004, 2005 et 2006, environ 22.000 CAD ont été signés. Représentant un montant total de 556 millions d'euros, ils viendront à échéance entre les années 2009 et 2011. Depuis 2007, le dispositif des CAD, qui avait pris le relais des CTE, n'est plus ouvert à la souscription. »

Points positifs :

Les points positifs dans ce document sont les différentes aides aux éleveurs en montagne visant à soulager leurs conditions de travail en respectant l'environnement. Les éleveurs perçoivent une aide de l'Etat pour leur fonction d'entretien du paysage mais aussi pour compenser la difficulté d'accès à leur lieu de travail en raison du relief montagnard.

ODD, FAO et pastoralisme

Pastoralisme et ODD

Liens des documents utilisés :

- Site des ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- Laurent Rieutort, « **Transhumance et gestion des territoires montagnards : l'exemple des hautes terres Lozériennes** », dans « **Transhumance et estivage en Occident, des origines aux enjeux actuels** », Actes des XXV^{le} Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, septembre 2004, pp.367-384
https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=Tq5TC1xwF0IC&oi=fnd&pg=PA367&dq=transhumance+et+agriculture+durable&ots=5qloTOIWqO&sig=HJCrD95ApMUgFatytAv0Ax_8dVY#v=onepage&q=transhumance%20et%20agriculture%20durable&f=false
- Infographie « **La pastoralisme pour un développement durable** », Vétérinaires Sans Frontières
<http://vsf-international.org/fr/le-pastoralisme-pour-un-developpement-durable/>
- Article « **Ces territoires pastoraux adaptés au changement climatique, mais abandonnés par l'Etat** »

En 2015, lors d'un sommet des Nations Unies à New York, des objectifs de développement durable (ODD) ont été définis. Ils sont au nombre de 17, déclinés en 169 cibles et ont pour but d'assurer un avenir plus durable pour chaque habitant de la planète. Sur ces 17 ODD, 3 sont particulièrement concernés lorsqu'on évoque le pastoralisme dans le monde, ce sont la sécurité alimentaire et l'agriculture durable (Faim « zéro »), la consommation et la production responsables et la lutte contre les changements climatiques.

S'agissant de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable, le lien se fait par le biais de la biodiversité. Le pastoralisme comme pratique agricole permet en parallèle de préserver la diversité végétale des zones utilisées. Cette pratique est inévitablement liée aux saisons et donc à la saisonnalité des ressources à laquelle doit s'adapter l'activité pastorale. La préservation de la ressource est nécessaire au bon fonctionnement de l'exploitation. À l'inverse, la biodiversité et la présence en estive d'une végétation emblématique sont liées à l'entretien des terrains par le pâturage des troupeaux. Le pastoralisme permet une gestion durable des ressources naturelles qui sont la terre, l'eau, la flore et la microfaune associée. Il est aussi favorable aux écosystèmes (fertilité des sols, lutte contre les incendies, régulation des maladies et des parasites présents sur les plantes consommées par les troupeaux). C'est aussi en cela que la pratique du pastoralisme permet une production plus responsable. On cite aussi souvent les notions de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les animaux ainsi que pour les hommes qui en dépendent partout dans le monde.

S'agissant de la lutte contre les changements climatiques, on note un besoin d'adaptation de la part des éleveurs pour continuer à utiliser les estives. Mais grâce à la diversification de la nourriture par l'utilisation de ressources différentes, le pastoralisme est une pratique qui permet aux éleveurs de lutter contre la sécheresse et le manque d'herbe. En effet, les troupeaux rustiques utilisés principalement peuvent se nourrir de feuilles de ronces, de frêne, de châtaignes, etc. Cette diversification et donc l'utilisation de zones embroussaillées comme ressource permet de lutter contre les changements climatiques qui affectent aussi bien les estives que le reste du monde.

<http://www.fao.org/home/fr/>

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ou Food and Agriculture Organisation) est une organisation intergouvernementale visant au développement d'une agriculture plus durable et adaptées aux besoins alimentaires actuels dans le monde. De par ses projets et ses actions, la FAO tend à atteindre les ODD précédemment évoqués.

Dans ce cadre, cette organisation a mené des études concernant les pratiques pastorales dans le monde et leurs bénéfices pour l'environnement (sol, végétation, etc) mais aussi pour les Hommes.

2. Glossaire

Abattage : action d'abattre/tuer un animal.

Def : Larousse

Acide gras : Un acide gras est une famille de molécules lipidiques, qui renferme notamment les oméga-3 et les oméga-6.

Def : Futura- santé

AFP : L'Association Foncière Pastorale est un regroupement de propriétaires de terrains (privés ou publics) constitué sur un périmètre agro-pastoral et accessoirement forestier, dans le but d'assurer ou de faire assurer la mise en valeur et la gestion des fonds inclus dans le périmètre constitué.

Agriculture biologique : L'agriculture biologique est une méthode de production agricole qui se caractérise par l'absence d'usage de la chimie de synthèse. Elle suit un cahier des charges spécifique respectueux de l'environnement.

Agneau léger : agneau qui est tué après la descente de l'estive

Agneau lourd : agneau qui, une fois sevré, est nourri au grain et au foin pour le faire grossir jusqu'à ses 8 mois environ.

AOP (Appellation d'Origine Contrôlée) : désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.

Def : INAO

Berger sans terre : éleveur disposant d'un troupeau mais ne possédant pas de terre. Ce sont des éleveurs itinérants qui sont en estive l'été et sur un site d'hivernage l'hiver.

Biodiversité : diversité des êtres vivants

Bocage : paysage agricole constitué de prés délimités par des talus, des haies, des bosquets.

CAD : contrats d'agriculture durable

Cheptel : ensemble des animaux composant un élevage dans une exploitation agricole.

Coups combustibles : bandes de végétation rase (pelouse) séparant deux massifs forestiers et permettant ainsi, en cas d'incendie, d'empêcher la propagation du feu d'un massif à l'autre.

CTE : Contrats Territoriaux d'Exploitation

Déprimage : mode d'exploitation précoce des graminées par le pâturage.

DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies. Il s'agit d'une politique de prévention de l'Etat français concernant l'équipement, l'aménagement et l'entretien de l'espace forestier.

Écosystème (pastoraux) : ensemble constitué d'un milieu, des organismes qui y vivent et des interactions entre eux.

Engraissement : action d'engraisser les animaux d'élevage ; état des animaux engraisés.
Def : Larousse

Entomofaune : ensemble des insectes dans un milieu.

Estivage : action de monter le troupeau en estive l'été.

Estive : espace de pâturage utilisé l'été.

FEADER : Le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural est un instrument de financement de la Politique agricole commune. Il est consacré au développement rural.

FEDER : Fond Européen de Développement Régional, il vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

Flaveur : Ensemble des sensations olfactives, gustatives et tactiles ressenties lors de la dégustation d'un produit alimentaire.
Def : Larousse

Fumure : Fumier des animaux domestiques fertilisant les sols.

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

Hivernage : Action de mener les troupeaux pâturer en plaine l'hiver.

ICHN : L'indemnité compensatoire de handicaps naturels

Intrants : différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité. Les intrants ne sont pas naturellement présents dans le sol, ils y sont rajoutés pour améliorer le rendement des cultures.

Def : Agriculture-nouvelle

Lithosol : Sol superficiel, très pauvre mais représentant un habitat sauvage important.

MAEC : les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sont une des aides du second pilier de la PAC.

Nutritionnel : En physiologie, relatif à la nutrition, ensemble des processus par lesquels un organisme vivant utilise les aliments pour assurer le fonctionnement des fonctions vitales et la production d'énergie.

ODD : Objectif de développement durable.

Oligo-éléments : Les oligo-éléments, ce sont toutes ces molécules indispensables en quantités infimes, à notre organisme. Fer, cuivre, zinc, tour d'horizon de ces éléments et des risques liés à leur carence.

Def : Doctissimo

Organoleptique : qualifie tout ce qui est susceptible d'exciter un récepteur sensoriel. Ainsi, l'apparence, l'odeur, le goût, la texture ou encore la consistance constituent les qualités organoleptiques d'un aliment ou d'une boisson.

Def : Futura-santé

PAC : Politique agricole commune, mise en place à l'échelle de l'Europe. Elle vise à aider et encourager l'agriculture européenne et le marché agricole européen.

Pare-feu : Bande de forêt déboisée visant à empêcher la propagation des incendies.

PHAE : La prime herbagère agro-environnementale

Prime à la brebis : Aide financière administrée par l'Etat pour les éleveurs ovins.

Quartiers : Unités géographiques cohérentes au sein d'une unité pastorale.

Rusticité : Aptitude d'une plante ou d'un animal à supporter des conditions de vie difficiles.

Def : Larousse

Signe officiel de qualité : les signes d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) regroupent un ensemble de démarches qui garantissent que des produits agroalimentaires répondent à des caractéristiques particulières et contrôlée

Sonnailles : cloches ou clochettes attachées autour du coup des bêtes d'un troupeau transhumant. Ces cloches permettent au berger ou à l'éleveur de retrouver plus facilement ses bêtes et de les reconnaître en fonction du son produit par la cloche.

Souille : Flaque boueuse dans laquelle les animaux sauvages se vautrent.

Tallage : Propriété d'espèces de poacées leur permettant de produire des tiges pour produire des touffes denses.

Transhumance : Déplacement périodique du bétail vers un lieu où il pâture l'été (estive) ou l'hiver. Ce déplacement peut se faire de façon traditionnelle à pied, et donne alors souvent lieu à des festivités. Ces déplacements permettent notamment de suivre la saisonnalité de la végétation et donc d'avoir une ressource fiable pour le troupeau tout au long de l'année.

Viande maigre : Peu riche en acide gras saturé.

ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux. Zones favorables pour la conservation des oiseaux sauvages.

Zones intermédiaires : Zones de mi-versant où se trouvent les prés de fauche et les granges. Elles servent dans le système agro-pastoral traditionnel au stockage du foin et à l'alimentation hivernale des troupeaux ainsi qu'à leur pâturage au printemps et en automne.

Natura 2000 : réseau européen rassemblant des sites ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore qu'ils abritent.

Zone tampon : Zone située en amont des cours d'eau retenant l'excédent d'eau qui entraînerait des inondations. Ce peut également être une zone enherbée séparant un champ cultivé d'un cours d'eau et évitant la pollution de ce dernier par les écoulements issus des cultures.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique. Zone inventoriée par le Muséum National d'Histoire Naturelle présentant une importante richesse écologique.

3. Questionnaires

I- Production

Pourquoi le choix de la production ovine ?

Dans quel cadre travaillez-vous ? Organisation ? Temps de travail ? Transhumance ?

Faites-vous partie d'un groupement pastoral ?

Quel est votre organisation collective pour la gestion des troupeaux ?

La production d'ovins est-elle plus avantageuse qu'une autre production ? Pourquoi ?

Avez-vous le sentiment d'effectuer votre travail dans de bonnes conditions ? Pouvez-vous nous dégager des points positifs de votre production ?

Quels liens souhaitez-vous faire entre l'homme, la nature et le terroir ?

II- Economique

Est-ce que votre production est vendue localement ?

Si oui → Est-ce que cela attire de la clientèle sur le territoire ?

→ Est-ce qu'il est précisé sur la viande quelle a été élevée en estive ? (Label ou juste

écrit)

→ Est-ce que cela augmente les ventes ?

Utiliser la transhumance et l'estivage vous fait-il augmenter les bénéfices ?

Est-ce que le fait de faire pâturer les bêtes en montagne augmente la qualité de la viande ?

Ajoutez-vous une plus-value à la viande ?

Est-ce que le fait qu'il y a des bêtes sur les estives est un plus pour le

territoire/vallée/village/département ? Est-ce que cela attire plus de touristes, randonneurs, ?

III- Social

Les festivités autour de la transhumance renforcent-elles les attaches au territoire ?

Le fait de transhumer a-t-il un impact sur le métier d'éleveur ? Lesquels ?

Les relations avec les autres éleveurs seraient-elles différentes si vous ne transhumiez pas ?

La transhumance est-elle un élément fondamental dans la culture locale selon vous ?

IV- Environnementale

Pouvez-vous nous expliquer le choix d'une production transhumante ?

Quels liens voyez-vous entre le pastoralisme ovin et l'environnement ? Les écosystèmes pastoraux ?

Quels services rend l'élevage ovin à la biodiversité montagnarde ?

Réalisez-vous des actions bénéfiques à la fois à votre activité et à l'environnement/ la

biodiversité ? Pâturage après réouverture de milieux pour entretenir l'espace ouvert ?

Transhumez-vous sur des estives comprenant des MAEC ? Si oui, quel est l'avantage pour vous et pour la biodiversité de l'estive ?

En quoi l'élevage ovin permet-il de limiter les risques naturels ? Avez-vous des exemples ?

V-Alimentaire/Qualité

Comment alimentez-vous vos agneaux et brebis ?

Les consommateurs sont-ils satisfaits de la qualité de votre viande ?

Le bien-être de l'animal et du consommateur fait-il partie de vos attentes ?

Arrivez-vous à répondre à la demande des consommateurs ?

Travaillez-vous avec des acteurs locaux du territoire ?

Le cahier des charges que vous devez remplir est-il trop strict pour vous ?

Le prix affiché pour la vente de la viande vous permet-il de couvrir les coûts de production et sortir un revenu ?

Que pensez-vous des agneaux de bergerie et des agneaux à l'herbe ? Y a-t-il une différence selon vous ?

VI- Valorisation/Communication

Comment valorise-t-on les produits de votre production ?

Les labels font-ils partie d'un outil de valorisation pour vous ? Sont-ils bénéfiques pour votre production ? Pourquoi ?

Avez-vous un lien avec les commerces à proximité pour développer votre filière ?

Pensez-vous que votre production influe sur des créations d'épicerie/ magasin local pour commercialiser vos produits ?

Pensez-vous que la qualité de production influe sur le choix du consommateur ?

Les productions locales sont-elles d'après vous un atout pour le territoire ? Sont-elles attractives ?

Le travail collectif est un point fort pour vous ? Est-il valorisé lors de la commercialisation des produits ?

VII- Aide financière :

Les aides liés à la PAC sont-elles importantes d'après vous ? Votre production est-elle suffisamment aidée ? Valorisé par ces aides ?

Votre activité professionnelle est-elle choisie en fonction des aides ? Le lieu ?

VIII- Climat/Réchauffement climatique :

Impact réchauffement climatique ? Quelles autres externalités ?

QUESTION ELEVEUR/BERGER

Elu

Qu'apporte l'élevage ovin transhumant à la commune ?

- Intérêt économique ?
- Paysager ?
- Social ?
- Environnemental ?

Y a-t-il des festivités organisées autour de la transhumance ovine ? Pourquoi ? Qu'est-ce que cela apporte ?

Avez-vous des contrats avec des éleveurs ? Et qu'apportent-t-ils ?

Quelles politiques mettre en avant ? En quoi ça les intéresse d'avoir des troupeaux ? Ainsi que pour les élus.

Pourquoi recevoir un troupeau sur le territoire ? Qu'est ce qui est important ? Quels sont les apports ?

Eleveur

Qu'apporte l'élevage ovin transhumant à la commune ?

- Est-ce la ressource est meilleure en plaine qu'en montagne ? L'inverse
- Bien-être pour les bêtes ?
- Qualité de la viande ?

Les troupeaux se déplacent en plaine et en montagne ?

Y a-t-il une complémentarité plaine-montagne ? Qu'est-ce que cela apporte ?

Les élus sont-ils sensibilisés à votre production ?

CD 32

Qu'apporte l'élevage ovin transhumant au département ?

- Environnemental ?
- Paysager ?
- Economique ?
- Social ?

En quoi cette transhumance crée-t-elle un lien entre les départements ? Quelles politiques mettre en avant ? En quoi ça les intéresse d'avoir des troupeaux ? Ainsi que pour les élus.

Comment a t-il monté le projet (transhumance plaine/montagne) ? Quels sont les freins ?